

Ensemble Paysager Minier Remarquable de

Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escoutpont



*Qualification et protection des paysages remarquables
du bassin minier Nord - Pas de Calais*

Etude commandée par la Mission Bassin Minier
Réalisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Pas-de-Calais
et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de la Chaîne des Terrils
MARS 2009

p.5 *Contexte géographique*

p.6 *Contexte historique*

p.8 *1. Evolution du Paysage de l'EPMR*

p.8 **Le paysage avant l'exploitation minière - Milieu du XVIIIème siècle**

p.10 **Les prémices de la mine - XIXème siècle**

p.12 **Entre les deux-guerres, le confortement de l'installation**

p.14 **L'héritage final des compagnies et le point de départ de la nationalisation - milieu du XXème siècle**

p.16 **L'apogée avant la récession, la dernière expansion - 1960-1970**

p.18 **Du déclin à la reconversion - 1970-2008**

p.20 **Synthèse : principales évolutions, apports en éléments bâtis/paysagers, éléments de permanence dans le paysage actuel**

p. 22 *2. L'identité minière dans le paysage actuel*

p. 22 **2.1 Occupation du sol, identités**

p. 23 **2.2 Structures paysagères**

p. 24 **2.3 Eléments d'intérêt patrimonial**

p. 34 **2.4 Perceptions**

p. 37 *3. Synthèse*

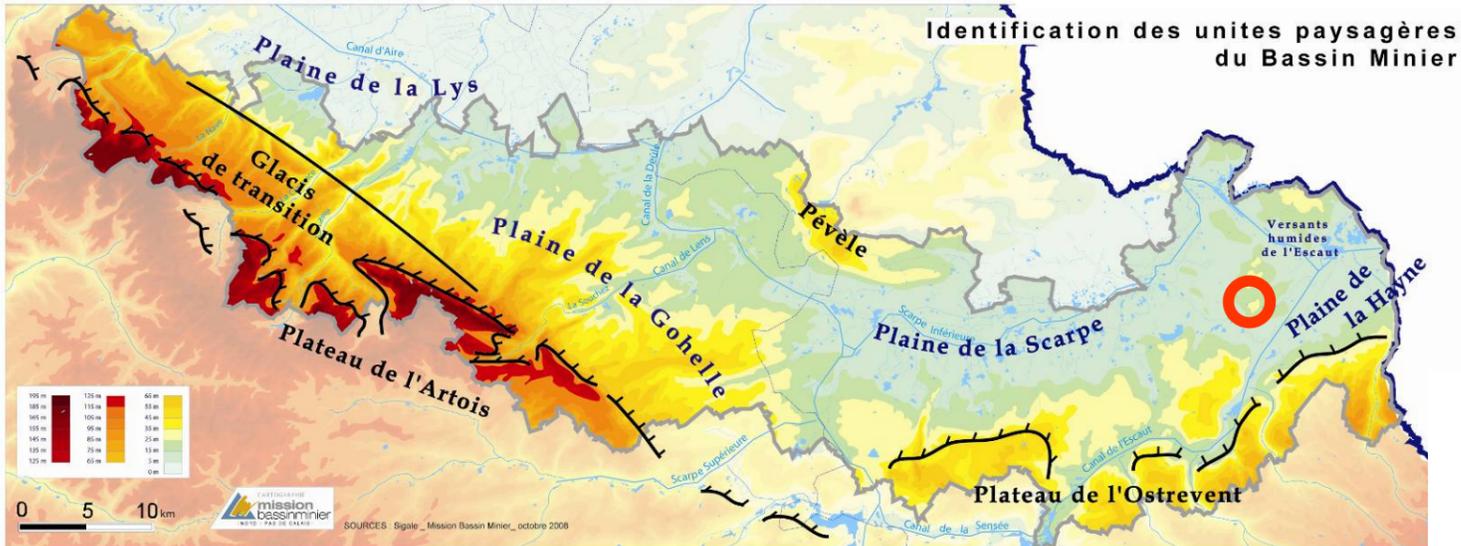
p. 37 **3.1 Limites**

p. 37 **3.2 Caractéristiques principales de l'EPMR**

Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

Contexte géographique

Le socle



L'ensemble Paysager Minier Remarquable (EPMR) de Raismes/Bruay-sur-l'Escaut/Escautpont se situe à la limite des deux bassins versants de la Scarpe et de L'Escaut. Il appartient toutefois principalement à la Plaine de l'Escaut, élément important de ce territoire au relief peu élevé, où l'eau affleure, formant un réseau hydrographique très riche.

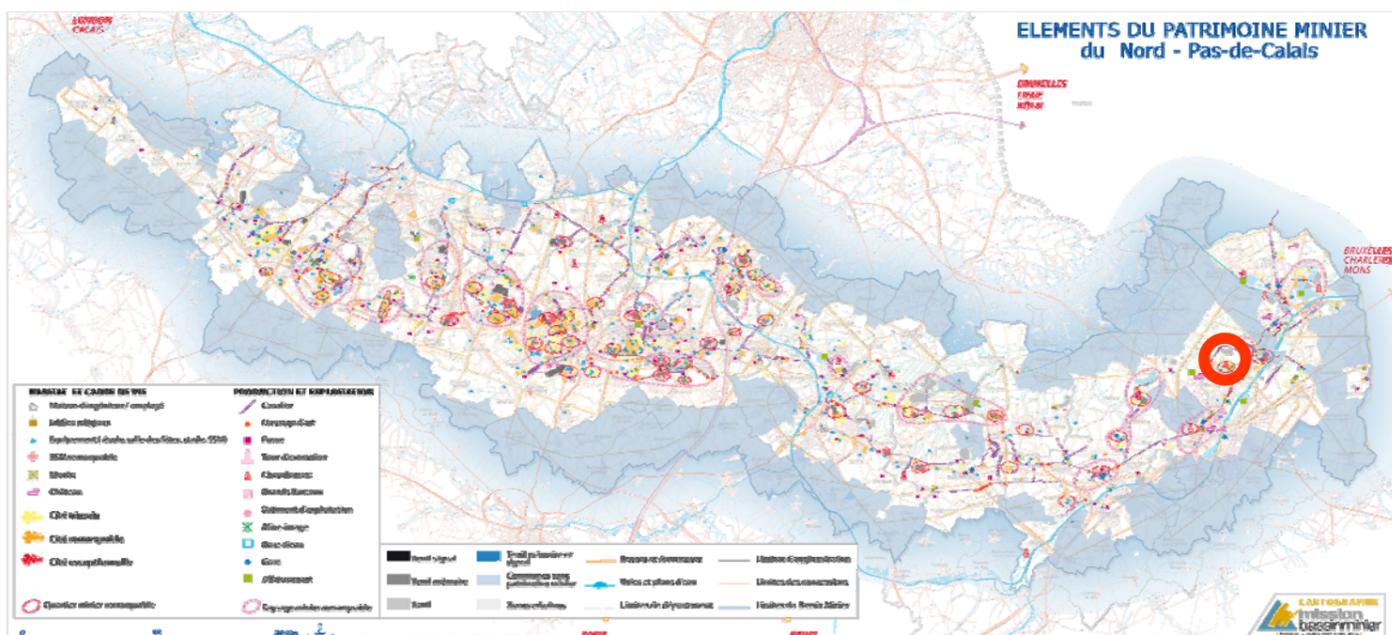
16 grands paysages



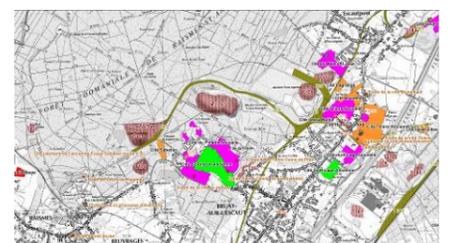
Situé au cœur du grand paysage « Poumon vert du bassin minier », l'Ensemble paysager Minier Remarquable de Raismes/Bruay-sur-l'Escaut/Escautpont se situe entre les paysages forestiers de la forêt de Raismes-Saint-Amand-les-Eaux-Wallers et des paysages de prairies humides liés à la plaine de l'Escaut dont il occupe le versant ouest.

Une partie de l'EPMR est donc enveloppée par les boisements, alors que l'autre partie propose des espaces plus ouverts, mais néanmoins parfois cloisonnés par les haies ou lisières. La proximité de Valenciennes et de son industrie qui s'est développée le long du canal de l'Escaut marque fortement le paysage avec de nombreux sites industriels aux échelles monumentales.

15 ensembles paysagers miniers remarquables



Les Ensembles Paysagers Miniers Remarquables sont déterminés d'après leur concentration en éléments hérités de l'activité minière. Cet EPMR pourrait être divisé en deux parties, dont la séparation serait les routes départementales D935 et D 375 qui viennent s'implanter en lisière de forêt sur un axe nord-sud. En terme d'organisation spatiale, les éléments miniers liés au massif forestier sont localisés sur l'Ouest de l'EPMR et les éléments miniers liés au rives de l'Escaut à l'Est.



Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

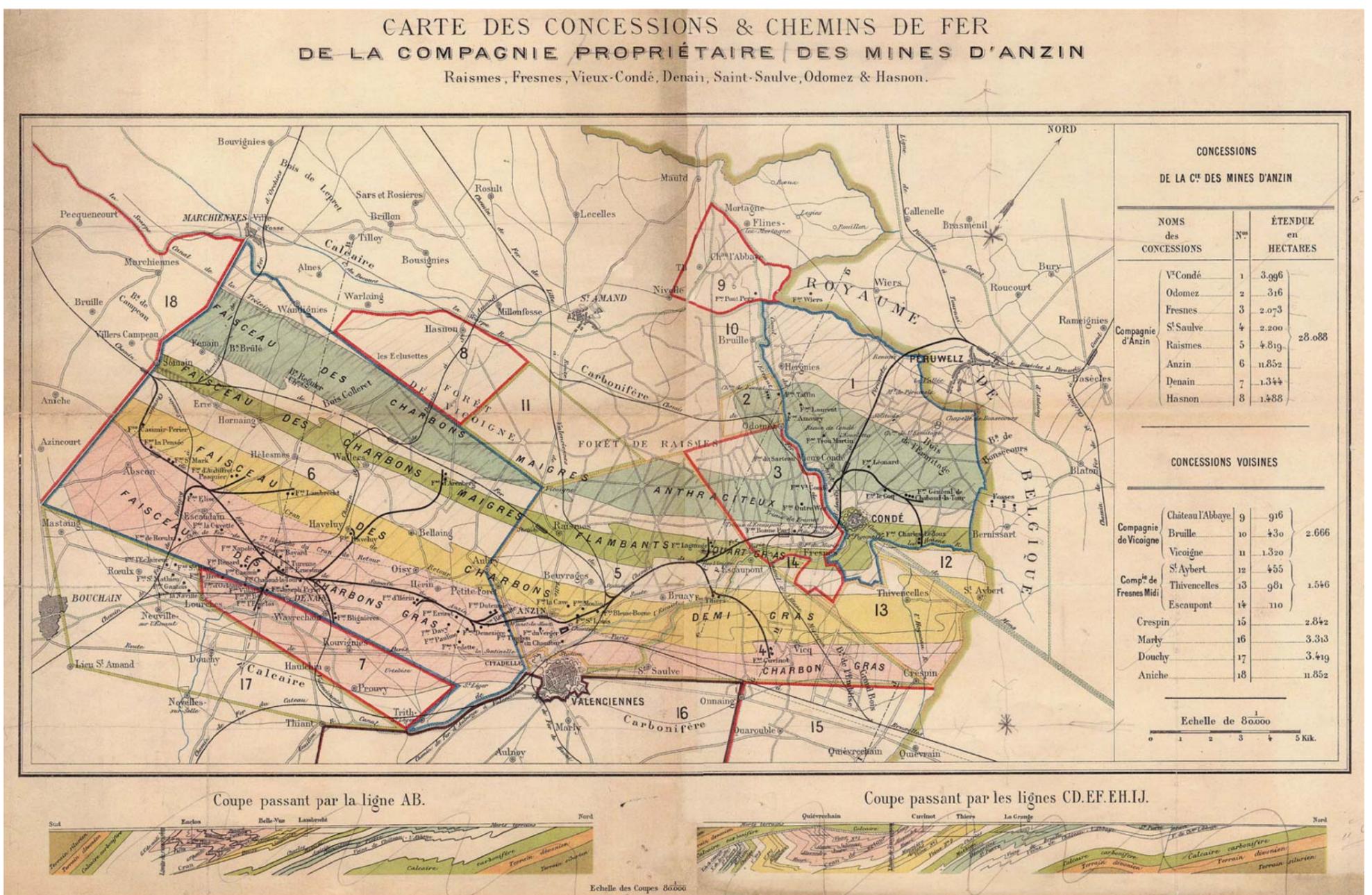
Contexte Historique

La compagnie d'Anzin autour de la concession de Raismes

L'installation minière :

La compagnie des mines d'Anzin a été fondée en 1757 par le vicomte Désandrouin et Jacques Mathieu, comme indiqué sur la carte des concessions ci-contre, cette entreprise possède huit concessions apparues chronologiquement et géographiquement de la manière suivante : Anzin en 1717, Vieux Condé en 1749, (Hergnies 1751), Raismes en 1754, Fresnes en 1756, St Saulve en 1770, Denain en 1831, Odomez en 1832, et Hasnon en 1840 (inexploitée). Les sites miniers de Raismes, Escautpont et Bruay sont concernés par la concession de Raismes d'une superficie de 4 819 hectares. La complexité de l'exploitation par le grand nombre de fosses creusées durant les 18^e et 20^e siècles nous oblige à simplifier la présentation des travaux miniers autour des communes du nord du valenciennois. Entre 1716 et 1912, 25 fosses ont vu le jour sur cette concession.

En 1832, la Compagnie de Vicoigne concurrente de celle d'Anzin et située au Nord du valenciennois, exploite 4 sièges dans ce hameau de Raismes.



Situation de la Concession en 1905

Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

Contexte Historique

La compagnie d'Anzin autour de la concession de Raismes

Les travaux miniers :

Fosse Thiers : creusement des deux puits respectivement en 1856 sur la commune de St Saulve appartenant à la concession de St Saulve. L'exploitation cesse en 1955, les puits servent à l'aération jusqu'en 1967, ils seront remblayés en 1968.

Fosse Lagrange : creusement des deux puits respectivement en 1886 et 1895 sur la commune de Raismes. L'exploitation cesse en 1974, les puits sont remblayés en 1975.

Fosse Sabatier : creusement des deux puits respectivement en 1912 sur la commune de Raismes. L'exploitation cesse en 1980, les puits sont remblayés en 1985.

Fosse 4 de Vicoigne ou Le Bret : creusement du puits en 1839 sur la commune de Raismes, elle est aussi appelée fosse du mont des Ermites. Elle appartient à la concession de Vicoigne. Cette fosse fera office de puits de concentration des mines de Vicoigne jusqu'en 1914, détruite après la guerre elle se limitera à l'aération après le premier conflit mondial. C'est le puits n°3 «Ewbank» située au sud ouest du 4 qui fera office de retour d'air de la fosse Sabatier jusqu'en 1980.

Les réseaux de transports :

A partir de 1835, circulent les premiers trains de charbon entre St Vaast la Haut et Denain, c'est le début de la future ligne Somain-Péruwelz achevée en 1874. Cette épave dorsale dans un premier temps, connectera les fosses au rivage de Denain situé le long de l'Escaut. La gare d'expédition des charbons d'Anzin sur sa partie septentrionale se fera par l'intermédiaire des Chemins de fer du Nord au niveau de Beuvrages et Bruay sur Escaut sur la ligne Douai/Lille Valenciennes ouverte en 1846.

La valorisation du charbon :

En 1900, la Compagnie possède 410 fours à coke installés à la Fosse Blignières, à Saint Waast, à la fosse Turenne et à la fosse d'Haveluy, la première centrale électrique à charbon dite Turenne s'installe à Denain, des usines d'agglomération, briquettes ou boulets, sont installées à Saint Waast, à la fosse d'Audiffret Pasquier. Plus tard un important complexe les «Usines d'Escaudain» s'installera dès 1912 pour laver et transformer les charbons du secteur, c'est avec la nationalisation à la veille des années 1960, que la super centrale d'Hornaing et le lavoir d'Arenberg apporteront une touche de modernité à cette partie de la concession.

Pour la partie septentrionale et orientale les usines Thiers composées d'une cokerie, d'un lavoir, d'une centrale électrique et d'un rivage auront pour objectif de valoriser les charbons des fosses Thiers et Cuvinot. Ce complexe fermera progressivement de 1967 à 1981.

Les usines Rousseau implantées dans la forêt de Raismes, sont créées en 1939. Elles se dotent d'un lavoir moderne qui traite les charbons maigres flambants des fosses La Grange, Sabatier, Ledoux et Agache. En 1941 est créée une importante usine à boulets, elle se modernise en 1967. Dès 1965, une nouvelle unité appelée «Anthracine 20» fabrique des boulets ne produisant plus de fumées. En 1976 le lavoir ne reçoit plus que le charbon d'Arenberg.

L'urbanisme minier :

Dès 1810, les premiers corons de la compagnie s'installent à La Sentinelle, Anzin et principalement dans la ville de Denain, cet habitat contribuera à une forme de concentration urbaine inédite. En périphérie de ces nouveaux centres, les communes rurales du centre et nord de la concession verront s'installer en parallèle des noyaux villageois les premières cités minières pavillonnaires. Hormis la compagnie de Vicoigne et ses corons, Il faudra attendre la création des fosses Thiers, La Grange, Sabatier et leurs usines pour voir naître les grandes cités pavillonnaires et jardins de Raismes, Bruay et Escautpont au début du 20^e siècle.

Le choix de l'EPMR :

Les trois communes choisies ne reprennent pas l'intégrité du périmètre de la concession, néanmoins la zone choisie intègre le chapelet de communes allant du hameau de Vicoigne jusqu'aux abords de l'Escaut.

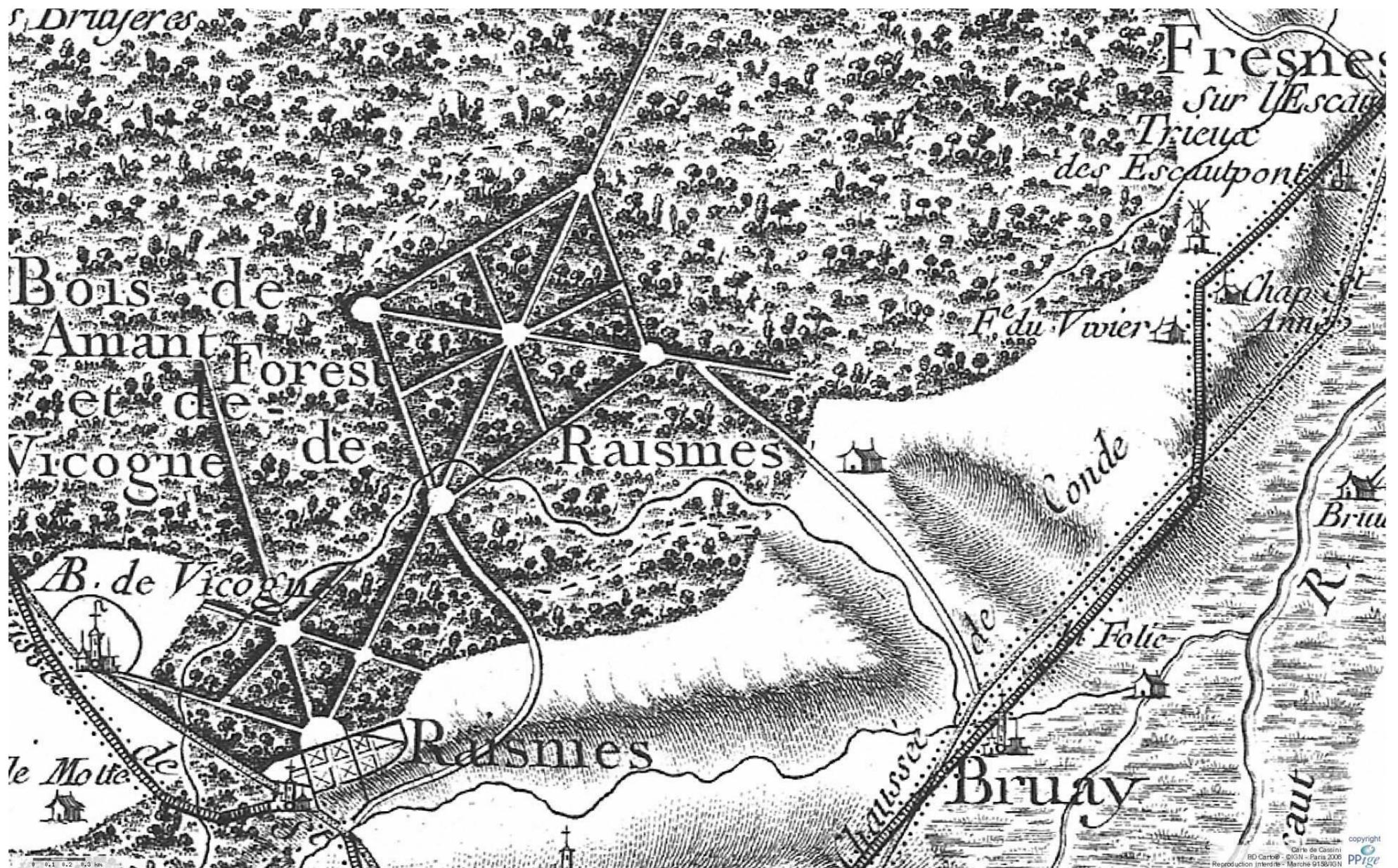
Cette zone minière très forestière a la particularité de placer des éléments miniers aux abords de ce massif boisé. Le tissu urbain des cités ouvrières s'implante par pôles, le réseau des anciennes voies ferrées vient mettre en relation ce chapelet

Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Le paysage avant l'exploitation minière-Milieu du XVIIIème siècle

Source : Carte de Cassini, IGN



Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

L'évolution paysagère de l'EPMR de Raismes/Bruay-sur-l'Escaut/Escautpont trouve ses origines dans un paysage de marécages, de forêts de hêtres et de chênes. Les pas des premiers habitants foulent un sol détrempé. Les inondations sont régulières, les terres quasi imperméables, le relief est faible, les pluies abondantes.

L'arrivée des abbayes de Saint-Amand en 900, puis de Vicoigne en 1100 permettra l'assèchement du territoire et son exploitation par le développement de l'agriculture et de la sylviculture.

Raismes s'implantera en lisière de la forêt, le long de l'axe reliant Saint Amand à Valenciennes via l'Abbaye de Vicoigne. La carte de Cassini nous renseigne sur la nature générale du paysage, en majeure partie occupé par une forêt dense inhabitée et découpée d'allées cavalières en étoile.

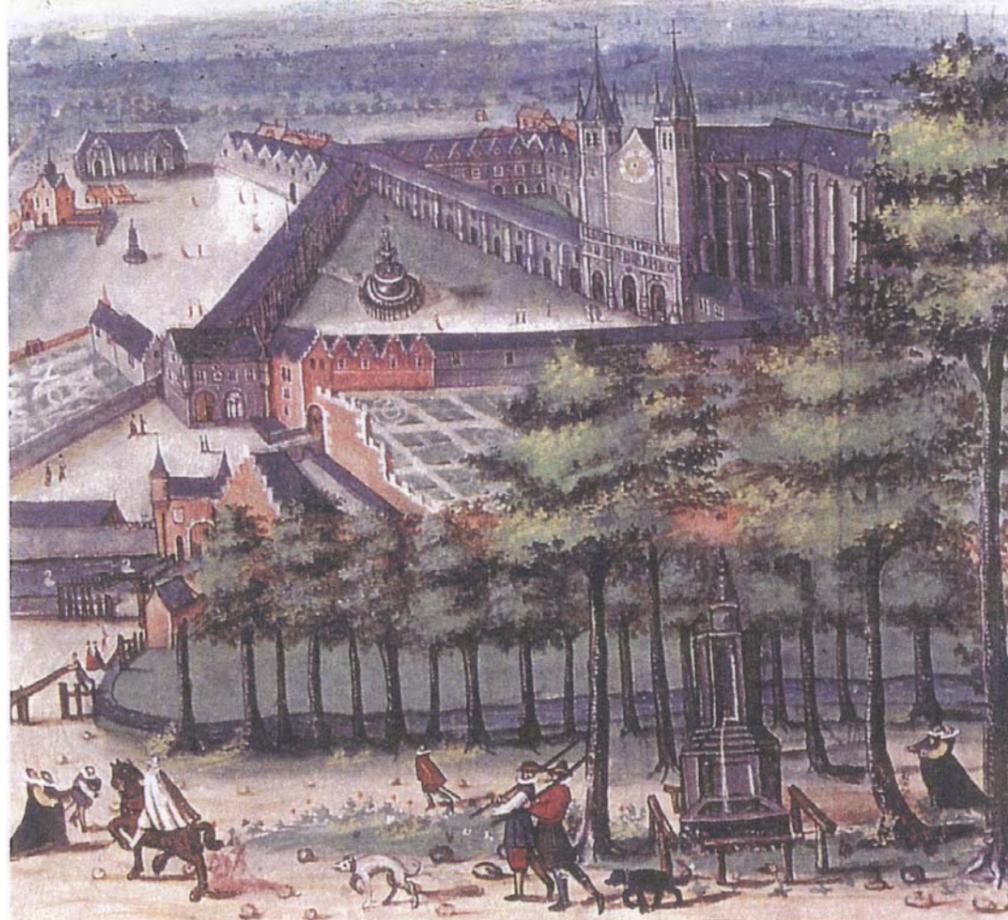
Quelques hameaux se dessinent en dehors de Raismes, Bruay et Fresnes le long de l'axe Valenciennes-Condé.

Ainsi, le bourg de Raismes se développe entre des paysages marécageux de la plaine de l'Escaut et une forêt sombre qui se déploie en dernier plan jusque l'horizon sur la miniature de Croÿ. Le bourg est centré autour de son église, la tour seigneuriale, sur sa motte, marque par sa taille, une auberge en bordure de l'étang à l'entrée du bourg. Des parcelles agricoles entourent le bâti avec des pâtures bordées de haies.

Les axes de communication sont plutôt développés, la route de Valenciennes à Saint Amand est agrémentée d'arbres, elle traverse le bourg, pour rejoindre plus loin, dans la masse sombre de la forêt de Raismes, l'Abbaye de Vicoigne.



Raismes d'après Adrien De Montigny, gouache tirée des Albums du Duc de Croÿ (1599)

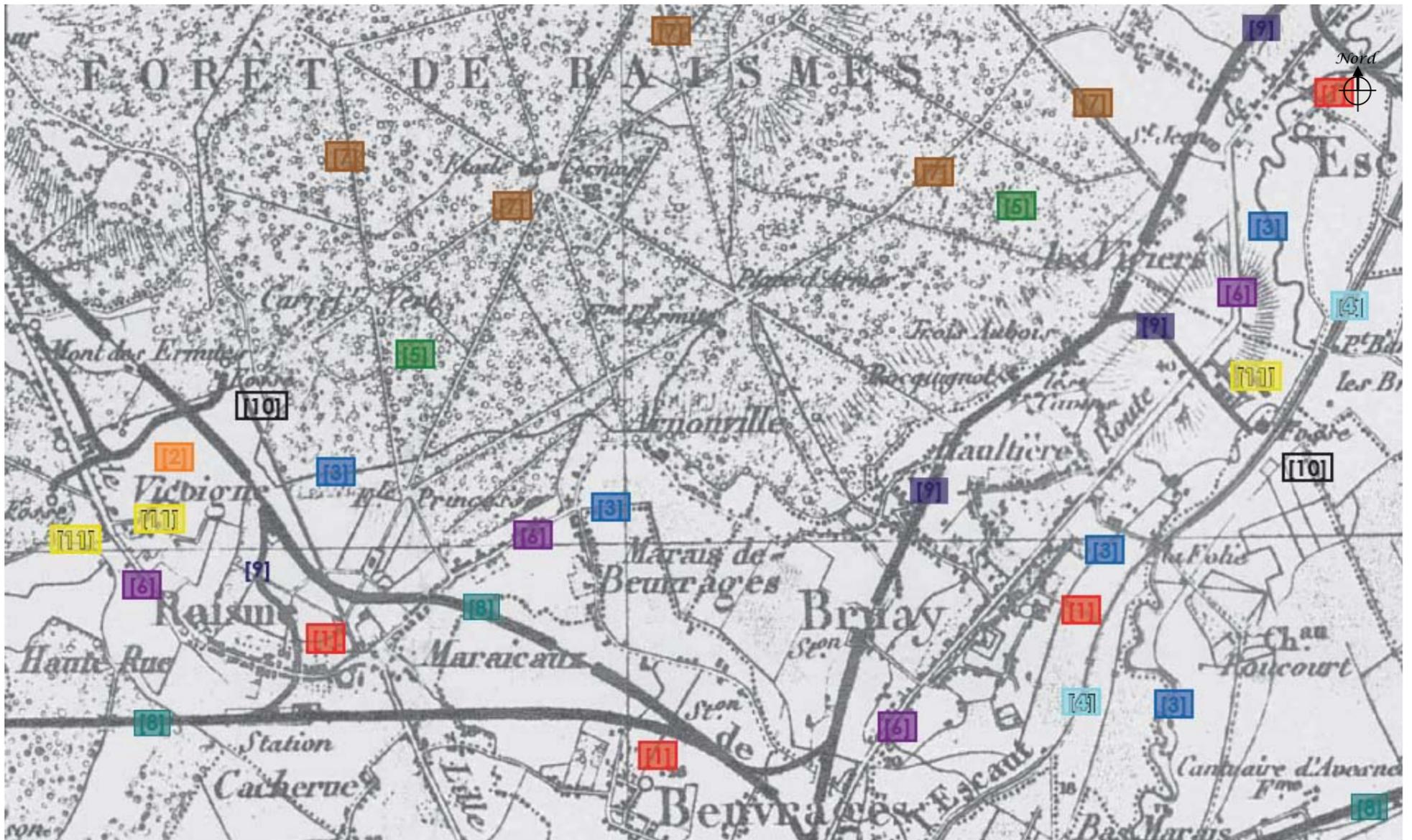


Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Les prémices de la mine - XIXème siècle

Source : archives IGN, Carte d'Etat major de 1883 dressée sur un fond de 1837



Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la carte de 1883

Les prémices du paysage minier :

La carte montre 3 noyaux villageois que sont Raismes, Bruay et Escaupont [1]. Le premier se distingue par la présence du hameau minier de Vicoigne qui fut pendant très longtemps connu grâce à son abbaye [2]. Ces communes rurales tendent à s'organiser le long d'axes routiers.

En dehors de l'Escaut, ce paysage de plaine ne dispose pas de réels cours d'eau, néanmoins la plaine marécageuse comprend quelques fossés et marais au sein de la forêt de même qu'en lisière, fossé de la Rouillie, canal de Bruay drainant le marais de Beuvrages, Vieil Escaut [3]. Le grand cours d'eau qu'est l'Escaut coule du sud ouest au nord est [4] ce fleuve canalisé joue un rôle important dans le transport du charbon, son tracé reste cependant relativement sinueux. Le grand massif forestier de Raismes Wallers St Amand appelé forêt de Raismes domine la partie nord [5].

Un réseau d'axes primaires d'intérêt national et international aujourd'hui (CD 935a) Paris-Gand, la route Lille-Valenciennes via Orchies et St Amand (CD 169), plus localement Bruay-Raismes (CD 375), etc... [6].

Une pléthore d'axes ruraux, de chemins forestiers intégrés dans le domaine privé ou public des communes ou à l'ONF, ces itinéraires datent probablement du Moyen-Âge, ils relient les villages de la vallée de l'Escaut vers le nord ou la Scarpe (Amandinois), la voie romaine Bavay-Tournai (Vr5) reprise sous le nom de chaussée Brunehaut traverse Escaupont (pons scaldis) et l'Escaut. Les exemples sont assez nombreux, voici quelques itinéraires et chemins : Raismes à St Amand Thermal (St Amand rive droite), les grandes drèves forestières Raismes à Odomez, Bruay à St Amand, Fresnes à Vicoigne le tout se rejoignant à l'étoile de Cernay, etc ... [7].

La compagnie du Nord construit respectivement en 1846 la ligne de Paris à Bruxelles par Valenciennes puis celle de Lille à Valenciennes en 1870 permettant de desservir cette dernière [8], elle se connectera à la ligne des mines Somain Péruwelz dite «ligne d'Anzin» au niveau de la gare de Bruay sur la section Anzin Péruwelz qui entrera en service en 1874, elle transporte entre autres le personnel travaillant au sein de la compagnie et propose un service voyageur et marchandises, un barreau ferroviaire dessert par ailleurs les fosses de Vicoigne [9].

Les fosses 4 de Vicoigne et Thiers à St Saulve sont desservies par chemin de fer [10].

L'habitat minier (corons) est figuré : ils ne sont pas intitulés. Les différentes composantes minières, c'est-à-dire l'outil de travail et l'habitat s'installent à proximité des fosses [11]. A cette époque, seules les communes de Raismes et d'Escautpont accueillent des corons et des cités pavillonnaires : cité de Tiers ancienne, corons de l'Abbaye et Gervais à Vicoigne.

Les terrils ne figurent pas sur cette carte.

Éléments permanents :

- [1] les noyaux villageois des communes concernées.
- [2] le hameau de Vicoigne.
- [3] cours d'eau et marais (tracé du vieil escaut).
- [4] fleuve de l'escaut.
- [5] forêt de Raismes.
- [6] routes et chemins (communales, départementales).
- [7] les axes ruraux.
- [8] les chemins de fer du nord (SNCF).
- [9] chemin de fer des mines (voie verte).
- [11] les corons et cités.

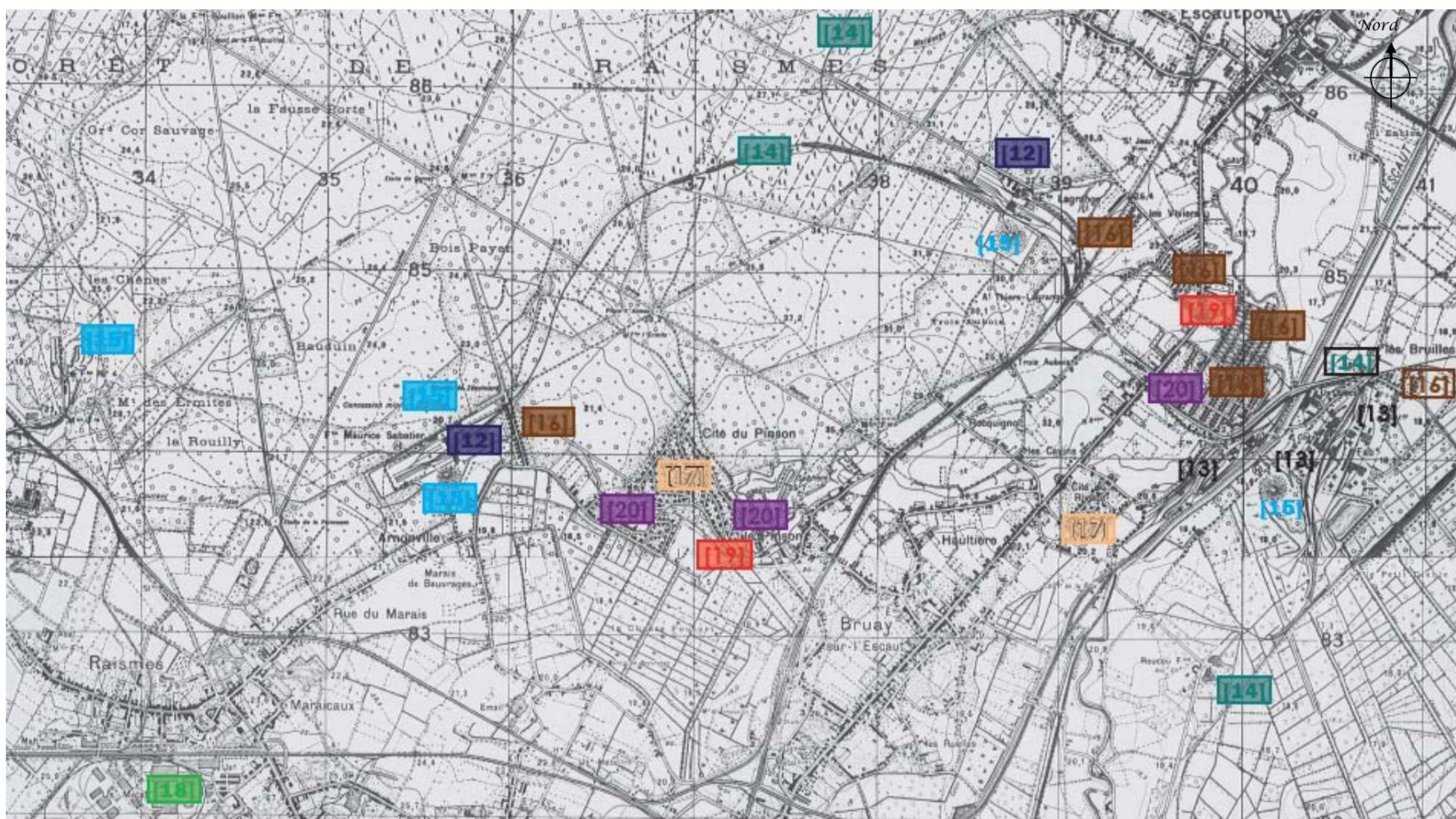


Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Entre les deux-guerres, le confortement de l'installation

Source : archives IGN, Carte d'Etat-major de 1937



Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la carte de 1937

Le confortement de l'installation :

L'expansion minière se poursuit, de nouvelles fosses apparaissent : sièges Lagrange, Sabatier [12], d'autres installations de valorisation de la houille sont établies (cokerie, centrale thermique) [13]. Des ramifications ferroviaires sous forme d'embranchement connecteront les nouveaux sites de production (fosses, carrières, usines, rivage) au reste du réseau de la ligne Somain à Péruwelz ou sur la ligne Valenciennes Quiévrechain [14]. Les masses schisteuses que sont les terrils sont enfin figurées [15], l'édification par rampe sera le mode choisi.

Ces villes minières sont en plein essor, les cités pavillonnaires [16] (Thiers ancienne sur Bruay et Escaupont, Lagrange, les Bruilles, Sabatier etc...) et jardins [17] (cité du rivage, Pinson, etc...) commencées depuis 1850, se poursuivent dans les années 1910 pour accueillir la main d'oeuvre locale et étrangère en particuliers les polonais. En marge de cette expansion de l'industrie houillère, les usines métallurgiques et ferroviaires s'installent près des centres charbonniers [18].

Aux abords de ces cités ouvrières, s'installe l'élite des mines de la compagnie [19] châteaux et grandes demeures ponctuent le territoire. A Raismes, des écoles, une chapelle polonaise (sainte Cécile) s'installeront dans les nouvelles cités loin des bourgs villageois [20].

Éléments permanents :

- [12] chevalement Sabatier.
- [13] la fosse 7 (quelques bâtiments ateliers, bains douches).
- [14] les cavaliers (reconversion chemins).
- [15] les terrils préservés.
- [16] cités pavillonnaires.
- [17] cités jardins.
- [18] usine ferroviaire Alsthom.
- [19] maisons d'employés et d'ingénieurs.
- [20] Les équipements socio-culturels (église, écoles).

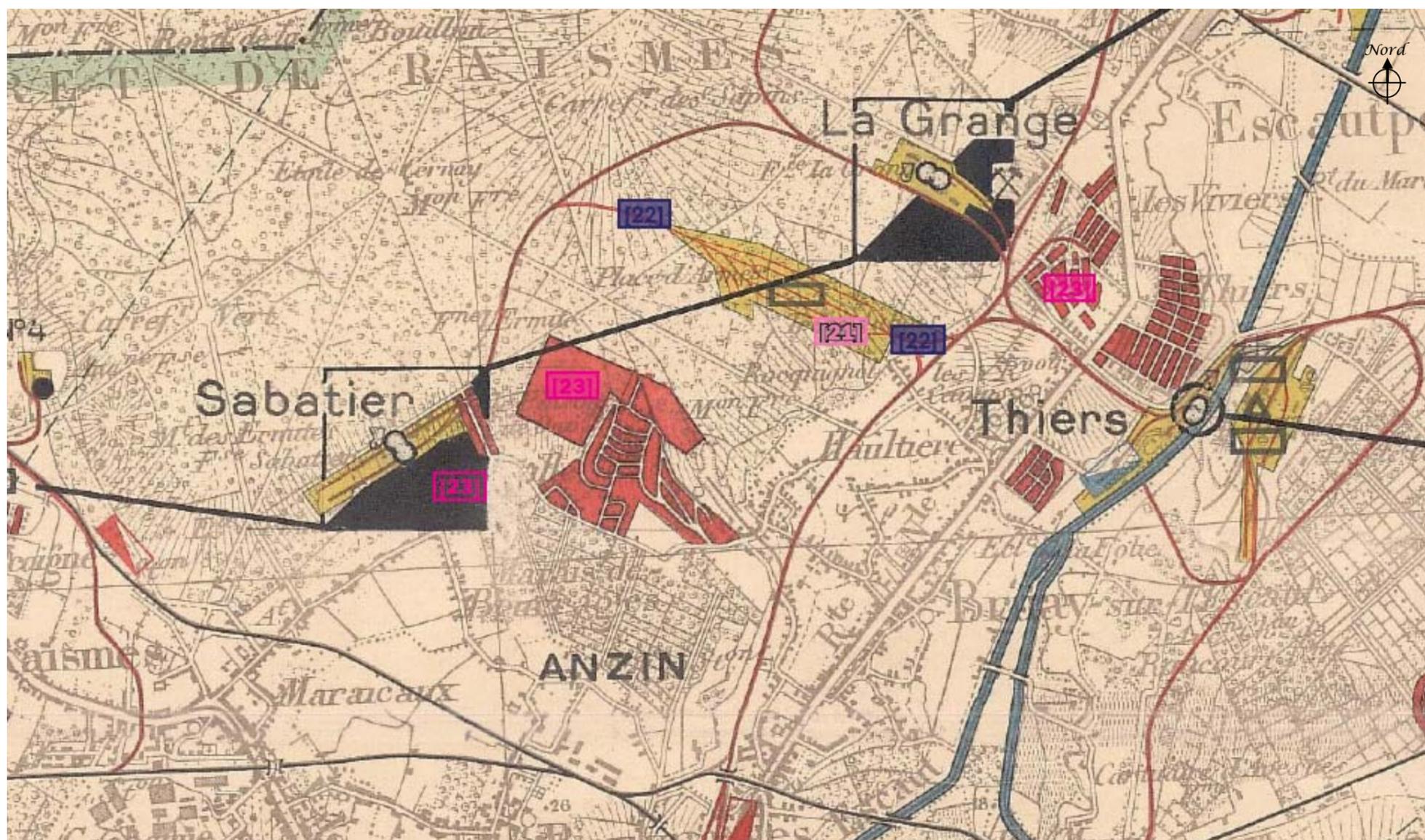


Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

L'héritage final des compagnies et le point de départ de la nationalisation - milieu du XXème siècle

Source : carte de 1949 des Houillères du Bassin Minier Nord-Pas-de Calais



Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la carte de 1949

La nationalisation :

La fin des années 40 marque le début de la bataille du charbon et la période de la nationalisation de l'après guerre. Dès la fin des années 1930 en plein forêt de Raismes, les mines d'Anzin décident de se doter d'un lavoir central performant et d'un atelier des mélanges servant à préparer des produits fins de lavoir pour la sidérurgie, les centrales électriques, les usines à boulets. En 1941 le premier atelier d'agglomération rentre en service, [21] un nouvel embranchement ferroviaire va connecter le site à la fosse Sabatier et à la ligne Somain Péruwelz [22].

L'ensemble des différents sièges d'extraction bénéficieront de modernisation telles les fosses Lagrange et Sabatier, l'expansion de l'activité charbonnière va entraîner la création de nouvelles unités d'habitations temporaires (camps des Baltés à la fosse Sabatier) ou pérennes (cité Thiers nouvelle), acquisitions foncières pour l'extension urbaine de la cité du Pinson [23].

Éléments permanents :

- [21] la friche Rousseau et ses terrils
- [22] le cavalier
- [23] les nouvelles cités pavillonnaires.

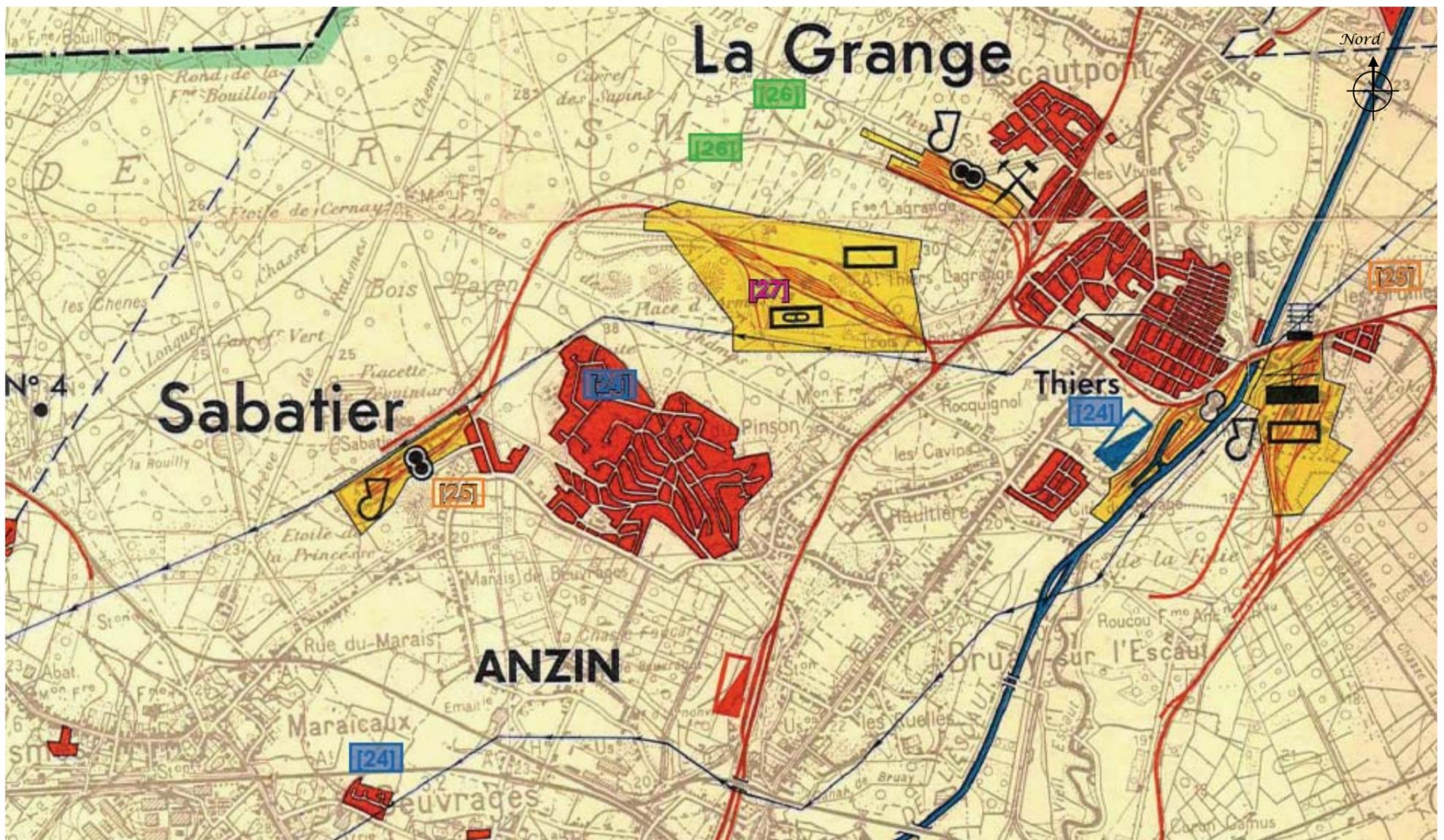


Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

L'apogée avant la récession, la dernière expansion- 1960-1970

Source : carte de 1961 des Houillères du Bassin Minier Nord-Pas-de Calais



Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la carte de 1961

La dernière expansion :

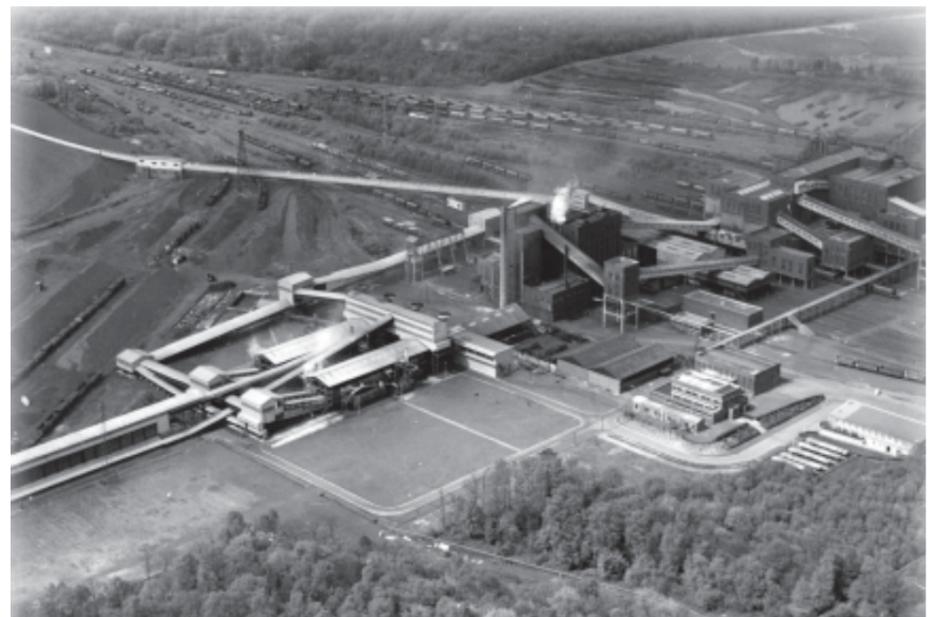
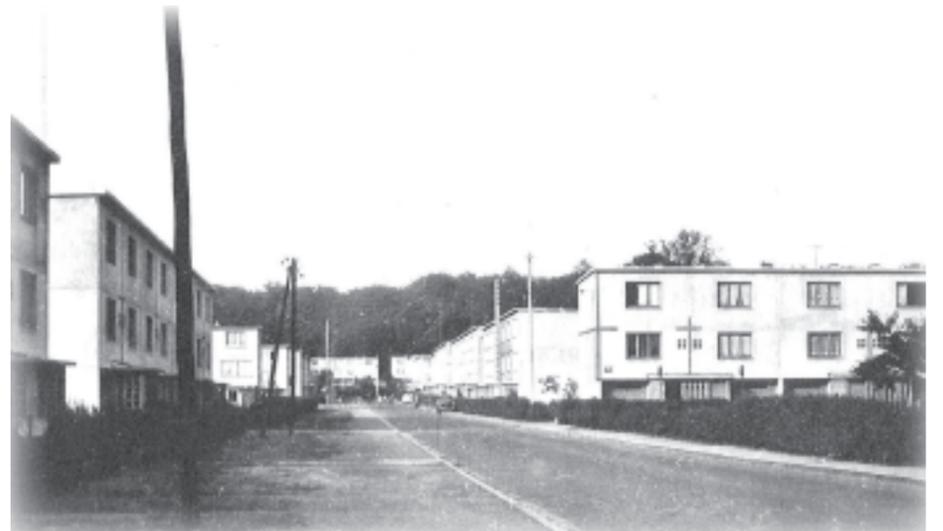
Le début de la décennie 60 marque l'apogée de la période de la nationalisation. Les extensions de cités se poursuivent, les camus-haut seront construits au pinson et à Beuvrages, des camus-bas à la cité du rivage nouvelle [24]. Certains baraquements apparus dans le courant des années 1950 disparaîtront ou ne seront plus classés comme habitat minier, leur situation étant trop excentrée des centres de vie [25]. Certaines sections de voies ferrées seront déclassées au sein du réseau des HBNPC [26].

Dès 1965 les usines Rousseau sont modernisées, une nouvelle unité appelée «Anthracine 20» entre en activité, elle fabrique des boulets sans fumées et odeur [27].

Éléments permanents :

[24] cité camus-bas du rivage.

[26] drève forestière sur anciennes voies ferrées (sentiers, pistes équestres).

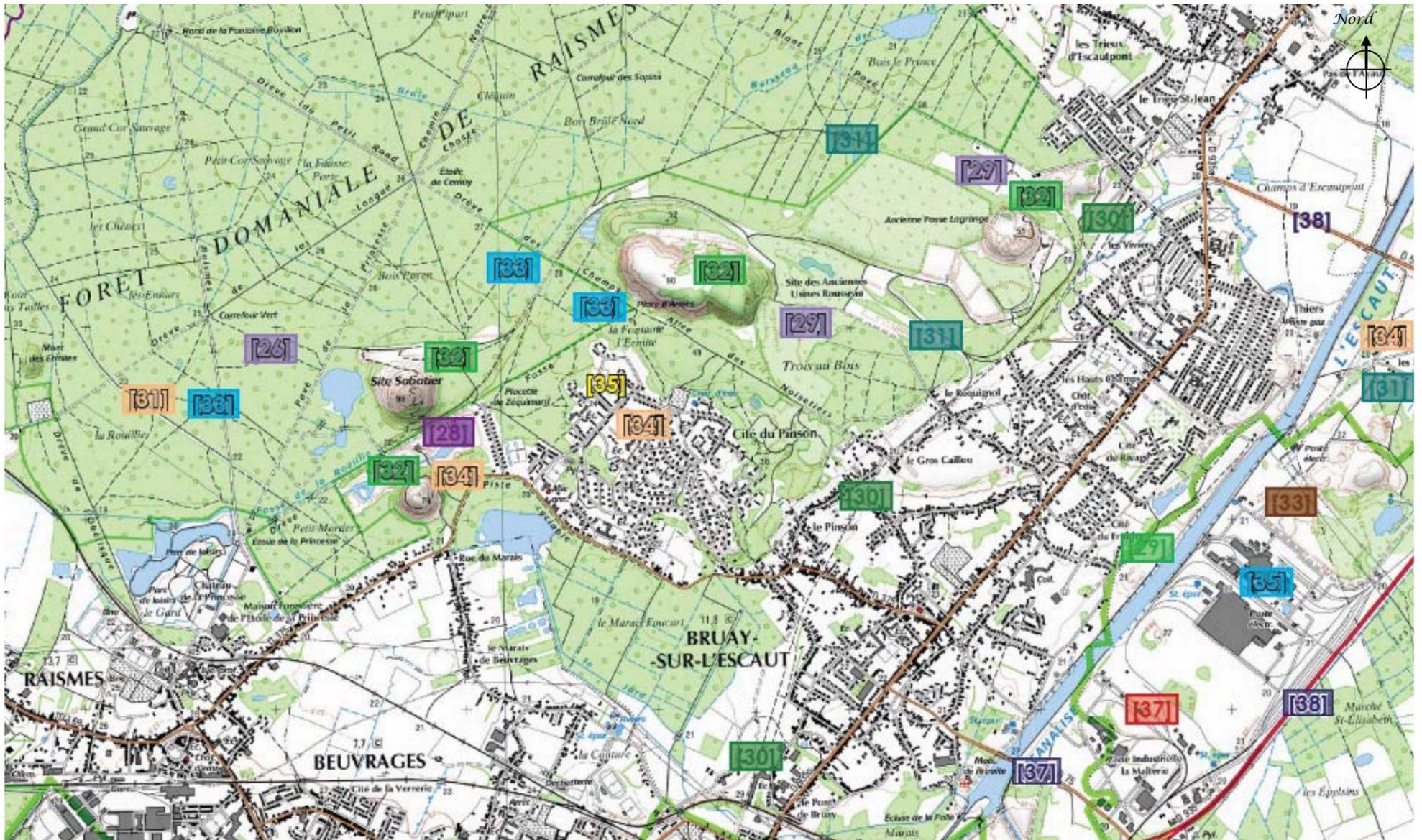


Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Du déclin à la reconversion - 1970-2008

Source : carte IGN au 1/25 000ème de 2008, extraite du site ppige.



Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la carte de 2008

Commentaire de la carte

La récession charbonnière entamée depuis 1960 et 1968 (liée respectivement aux plans Jeanneney et Bettencourt) se poursuit inéluctablement, les anciens charbonnages disparaissent partiellement (conservation de chevalement) [28] ou totalement avec requalification et préverdissement de l'assise foncière [29].

Par extension, la trame du réseau ferroviaire des mines tend à s'atténuer voir partiellement disparaître, néanmoins ces espaces sont réhabilités en chemins piétonniers, corridors biologiques [30] ou laissés en l'état [31] en attente d'une future reconquête au profit d'une trame verte linéaire. La section de la ligne Somain Péruwelz autour de Bruay et Escautpont acquise par le Conseil Général du Nord est appelée Ste Pharaïlde en référence à l'histoire locale (vénération des reliques à Bruay).

Les grandes friches industrielles, terrils en fin d'exploitation ou préservés et autres délaissés ont été requalifiés en zone naturelle ou parc urbain et de loisirs [32]. Certains terrils en exploitation ou en fin d'exploitation ne sont pas requalifiés [33].

Durant les trois dernières décennies, l'urbanisme minier a tendu à se resserrer et disparaître (baraquements, cités pavillonnaires) [34], néanmoins le renouveau urbain résidentiel tend à se maintenir sur les zones où l'habitat minier a disparu, de nouvelles constructions réintègrent ce foncier perdu [35].

Depuis les années 1970, la métallurgie reste présente et s'est développée autour de Vallourec & Mannesmann tubes [36]. De nouvelles zones d'activités le long de l'Escaut à Grand Garrit se sont développées [37].

Enfin, l'aspect reconversion est largement dominée par le désenclavement et la desserte élargie du secteur par les grands axes départementaux (nouveau CD 935) ou pénétrantes pour desserte de zones d'activités (CD 50, CD 75) [38].

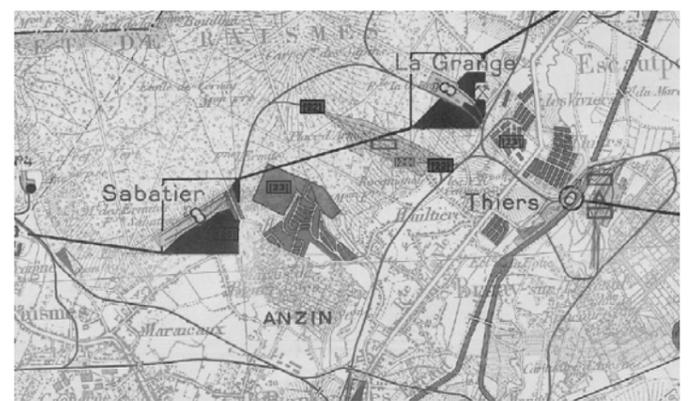
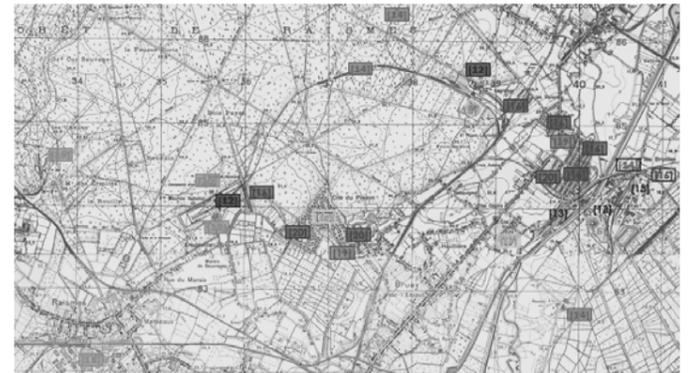
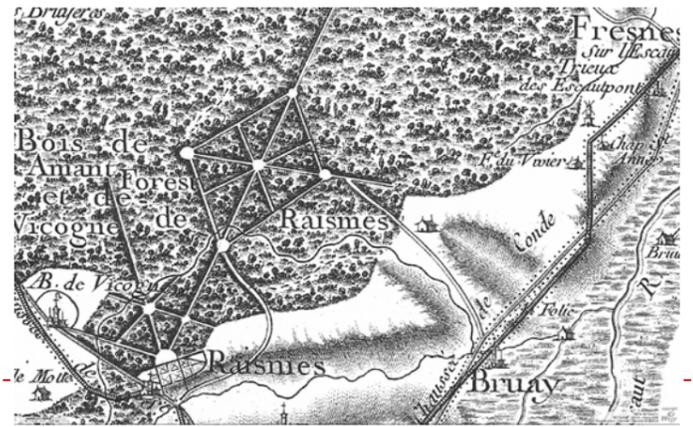
En conclusion, l'intérêt de cet «EPMR» est de démontrer que la morphologie urbaine demeure, les restructurations sont relativement réduites. L'aspect reconversion urbaine, économique, et environnementale fait de ce pôle une entité linéaire située entre la forêt de Raismes et la vallée de l'Escaut.

Éléments permanents :

- [28] les fosses (chevalement isolé).
- [29] les fosses (emprise requalifiées).
- [30] cavaliers requalifiés.
- [31] cavaliers en friche.
- [32] les friches minières requalifiées, parc urbain réalisé sur friche minière.
- [33] terril en fin d'exploitation sans requalification.
- [34] traces de récessions urbaines.
- [35] réintégration urbaine des anciennes cités.
- [36] pôle métallurgique.
- [37] zone industrielle.
- [38] axes de désenclavement (rocade minière).

Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

1. Evolution du Paysage de l'EPMR



Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Synthèse

Principales évolutions

Apports en éléments bâtis/paysagers

Éléments de permanence (dans le paysage actuel)

Jusqu'au XVIIIème siècle

- Urbanisation regroupée dans des noyaux villageois+hameaux+habitat isolé
 - Voie de communication principale entre St-Amand et Valenciennes passant par l'Abbaye de Vicoigne et le centre de Raismes.
 - Axe Sud-Ouest/Nord-Est de l'Escaut
- **Implantations humaines en dehors de la forêt de Raismes en bordure de l'axe de communication principal et à proximité de l'Escaut mais à l'abri des zones inondables. En dehors de cet axe, le territoire est peu habité.**

- Noyaux villageois (Eglises+habitat rural)
- Habitat isolé
- Abbaye de Vicoigne
- Tour seigneuriale
- Routes
- Chapelles
- Moulins à vent
- Censes
- Boisement et allées cavalières
- Rivière de l'Escaut et courants affluents
- Relief

- Noyau villageois de Raismes, Bruay et Fresnes leur habitat rural et leurs églises
- Hameaux et implantations isolées absorbées dans le tissu urbain actuel
- Abbaye de Vicoigne (vestiges)
- Chaussée de Saint Amand maintenant D 169
- Chaussée de Co,ndé maintenant D 935a
- L'Escaut et ces courants affluents
- Forêt de Saint Amand, Raismes et Wallers et ces allées cavalières

1856 Démarrage de l'exploitation minière sur l'EPMR

XVIIIème siècle (1883)

- Apparition des premières fosses Vicoigne et Thiers à St Saulve et des cités minières attenantes
 - L'Escaut est canalisée pour acheminer le charbon
 - Le réseau viaire se développe en dehors des axes primaires
 - Le réseau ferré voyageur de la Compagnie du Nord relie Paris à Bruxelles via Valenciennes en 1846 puis Lille à Valenciennes en 1870
 - Le réseau ferré minier traverse le territoire avec la ligne dite d'Anzin reliant Somain à Péruwelz, permettant le transport du personnel des mines mais aussi un transport voyageur et de marchandise, un barreau ferroviaire dessert la fosse Vicoigne
- **Le territoire se développe, le paysage s'urbanise le long des axes de plus en plus nombreux, l'exploitation minière démarre à Vicoigne**

- Urbanisation liée à l'exploitation minière sur Raismes et Escautpont (chevalements, fosses, cités, équipements): cité de Thiers ancienne, corons de l'Abbaye et Gervais à Vicoigne
- Les terrils apparaissent (ne sont pas représentés sur la carte)
- Densification de l'urbanisation
- Réseau ferré voyageur Paris-Bruxelles et Lille-Valenciennes
- Réseau ferré minier avec l'axe Somain-Péruwelz, ces équipements (cabines d'aiguage, gares).
- Réseau d'axe secondaire Raismes-Bruay CD 375

- Cité de Thiers ancienne, corons de l'Abbaye et Gervais à Vicoigne
- Terril du Mont des Hermites de Vicoigne
- Chemins de fer du Nord (SNCF)
- Chemins de fer des mines (Somain-Péruwelz)
- Tracés des cavaliers de mine secondaires à Somain Péruwelz
- Route entre Raismes et Bruay CD 375

1ère Guerre Mondiale

Entre deux-Guerres (1937)

- L'expansion minière se poursuit, apparition de nouvelles fosses, siège Lagrange, Sabatier
 - D'autres installations de valorisation de la houille sont établies
 - Le réseau ferré minier suit cette expansion et se ramifie
 - Les terrils sont de plus en plus massifs et son édifiés par rampe
 - L'habitat minier se développe
 - Les usines métallurgiques apparaissent
- **La structure urbaine et les infrastructures minières de l'EPMR se développent ; les fosses de plus en plus nombreuses sont accompagnées du développement des cités et de l'implantation d'autres industries**

- Urbanisation liée à l'activité minière (chevalements, fosses, cités, équipements) :
 - Cités pavillonnaires, Thiers ancienne, Lagrange,, Sabatier...
 - Cités jardins, Cité du rivage, Pinson...
 - châteaux et grandes demeures de l'élite des mines
 - Eglises, écoles et équipements
 - Chapelle polonaise Ste-Cécile
 - Terrils
 - Cavaliers de liaison des nouveaux sites
 - Fosse Sabatier
 - Fosse Lagrange
 - Usines de valorisation de la houille (cokerie, centrale thermique)
- Usines métallurgiques et ferroviaires

- Chevalement de la fosse Sabatier et emprise
- Fosse 7 (quelques bâtiments ateliers, bains douches)
- Terrils Sabatier et Lagrange (en partie remodelé)
- Cités pavillonnaires (Sabatier, Thiers ancienne, Lagrange)
- Cités Jardins (cité du rivage, cité du Pinson)
- Usines ferroviaires Alsthom
- Maisons d'employés et d'ingénieurs
- Eglise, écoles (cité du Pinson et cité Thiers ancienne)

Nationalisation (1949)

- Pour optimiser la préparation des produits fins, le lavoir Rousseau est construit dans la forêt de Raismes entre le site de Sabatier et Lagrange
 - Un nouvel embranchement le connectera au réseau principal du cavalier Somain-Péruwelz
 - Les fosses Lagrange et Sabatier se modernisent
 - L'expansion de l'activité minière va entraîner l'expansion de cités existantes et la création de nouvelles unités d'habitations
- **La structure urbaine et les infrastructures minières de l'EPMR sont en place**

- Lavoir rousseau
- Cavalier de liaison du lavoir Rousseau au cavalier Somain Péruwelz
- Extension des fosses Sabatier et LaGrange
- Habitations temporaires au pied du terril Sabatier Sud : le camps des Baltés
- Construction de la cité Thiers Nouvelle
- Acquisition foncière pour agrandissement au Nord-Ouest de la Cité du Pinson

- Friche Rousseau et ses terrils
- Cavalier du lavoir Rousseau
- Cité Thiers Nouvelle
- Cité du Pinson Nouvelle

Dernière expansion (1961)

- Poursuite de l'extension des cités (camus hauts au Pinson et à Beuvrages), (camus bas à la cité du rivage nouvelle)
 - Disparitions de certains logements temporaires
 - Modernisation des usines Rousseau, création d'une nouvelle unité appelée « Anthracine 20 »
- **Pas d'évolution majeure dans la structure de l'EPMR ; modernisation de l'exploitation et extension des cités**

- Construction de Camus Hauts au Pinson et à Beuvrages
- Construction de Camus Bas à la Cité du Rivage
- Destruction et d'autres habitats temporaires
- Certaines sections de cavaliers sont déclassées du réseau HBNPC
- Modernisation des usines Rousseau, elles fabriquent des boulets sans fumées et odeurs

- Cité camus bas du rivage
- Drève forestière sur ancienne voies ferrées déclassées du réseau HBNPC

1980Arrêt de l'exploitation minière sur l'EPMR

Du déclin à la reconversion (2008)

- Les anciens charbonnages disparaissent partiellement, les sites sont détruits, conservés en partie ou requalifiés
 - Les cavaliers sont abandonnés ou réhabilités en chemins piétonniers, corridors biologiques...
 - Les friches et terrils sont requalifiés en zones naturelles, de loisirs, ou laissés en l'état.
 - L'habitat minier s'est resserré et de nouvelles constructions réintègrent le foncier perdu
 - L'industrie se développe le long de l'Escaut
- **Le territoire est en pleine reconversion, entre des pôles plutôt naturels qui se greffent au massif forestier de Raismes-Saint Amand-Wallers, siège du PNR Scarpe Escaut et des pôles industriels et technologiques en lisières de la métropole Valenciennaise et de l'Escaut.**

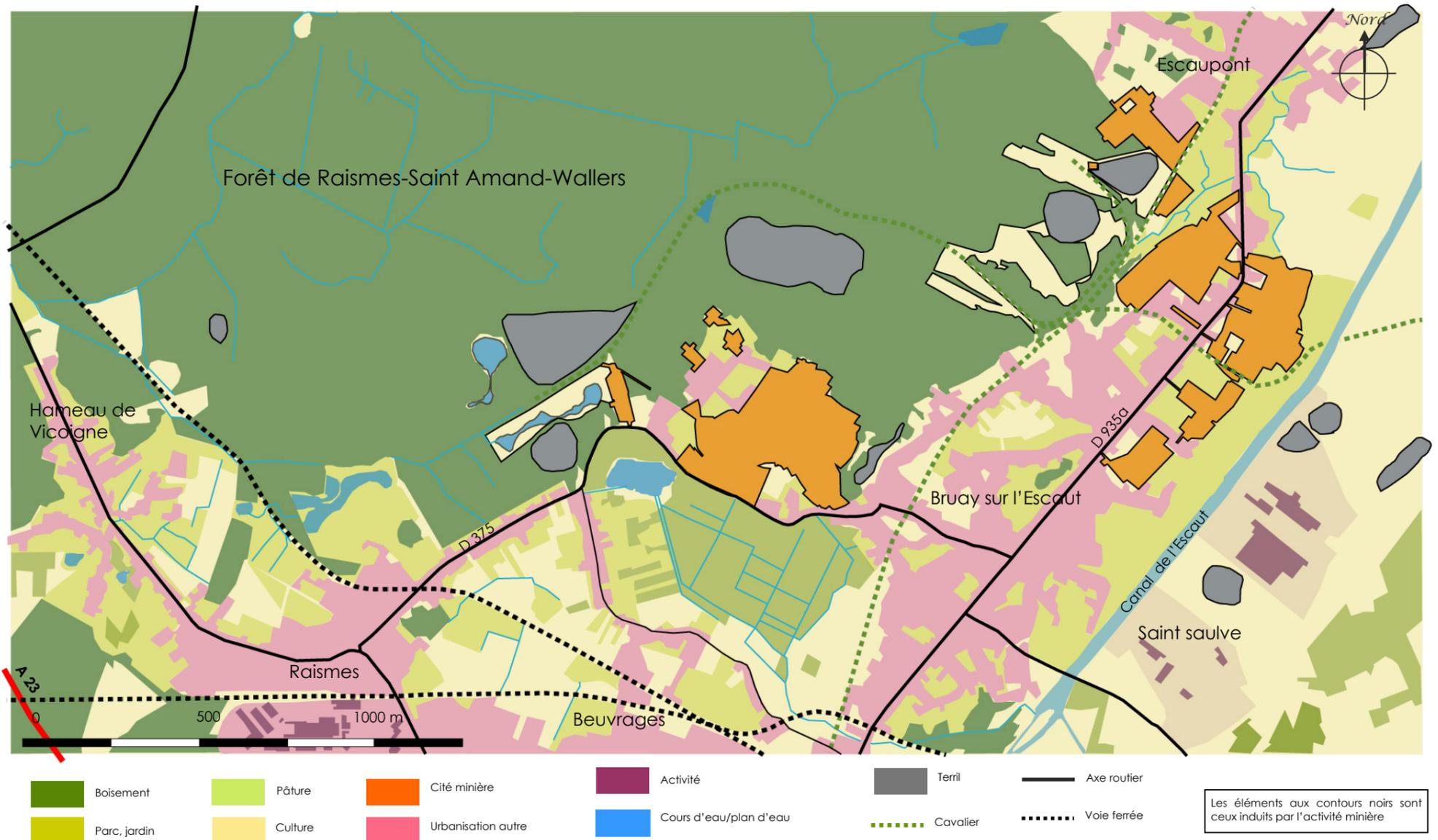
- Destruction et requalification des fosses (bâtiments, chevalements...)
- Développement du réseau piétonnier sur les cavaliers
- Développement des pôles de loisirs, base de loisirs de Raismes, Jardins aquatiques de la fosse Sabatier, aménagement terrils Sabatier, terril Rousseau aménagé en site naturel
- Perte de certaines parties de cités minières (Camus du Pinson, Camps des Baltés) et réintégration de l'emprise de certaines.
- Développement de pôle métallurgiques et industriels

- Chevalement de la fosse Sabatier
- Emprise requalifiée en parc urbain des fosses Sabatier et Rousseau ou site naturel terrils Lagrange
- Cavalier Somain-Péruwelz requalifié sur le tronçon Bruay-Escautpont en promenade (St Pharaïde)
- Cavaliers en friches
- Emprise des Camus hauts du Pinson et du Camp des Baltés
- Pôle métallurgique Vallourec et Mannesmann tubes en bordure de l'Escaut
- Zone industrielle la Malterie

Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.1 Occupation du sol



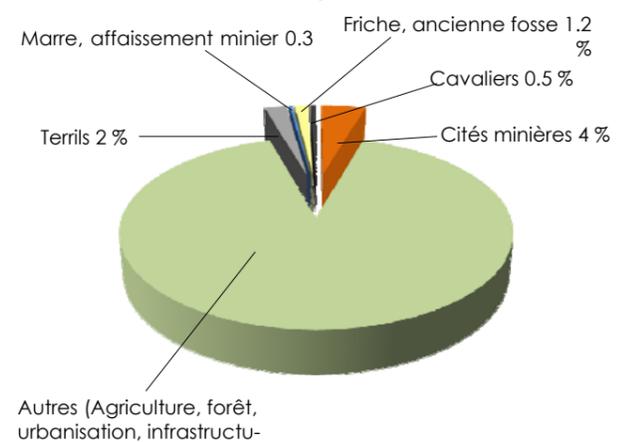
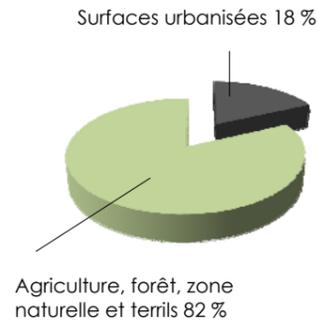
Le périmètre d'étude considéré s'appuie, à partir du travail d'inventaire déjà réalisé, sur des grandes limites ayant une importance dans la perception de cet EPMR (la forêt de Raismes au Nord, au Sud l'Escaut canalisée et à l'Est et à l'Ouest, une urbanisation qui vient contenir le patrimoine minier). Ces grandes limites seront par la suite affinées au travers du « bornage » de l'EPMR, en synthèse.

L'EPMR est divisé entre un paysage naturel de grande importance avec la Forêt de Raismes-Saint Amand-Wallers et les prairies humides de l'Escaut qui en représentent plus de 82% agriculture comprise, et un paysage urbain et industriel linéaire dû à la proximité de l'agglomération Valenciennaise et à la présence du canal à grand gabarit. Ces chiffres sont à relativiser car ils englobent une grande partie du massif forestier qui n'est pas concernée par l'histoire minière.

De cette imbrication entre l'urbain et le naturel résulte une **mosaïque de paysages dans lesquels les éléments de l'exploitation minière se fondent**. Ils représentent environ 8 % de l'occupation du sol totale. **Ils se répartissent entre les lisières de la forêt et les rives de l'Escaut.**

Part des éléments induits par l'activité minière dans l'occupation générale du sol

Occupation générale du sol



Perspective dans la forêt de Raismes-Saint Amand-Wallers



Peupleraie du marais Foucart



Terril Sabatier

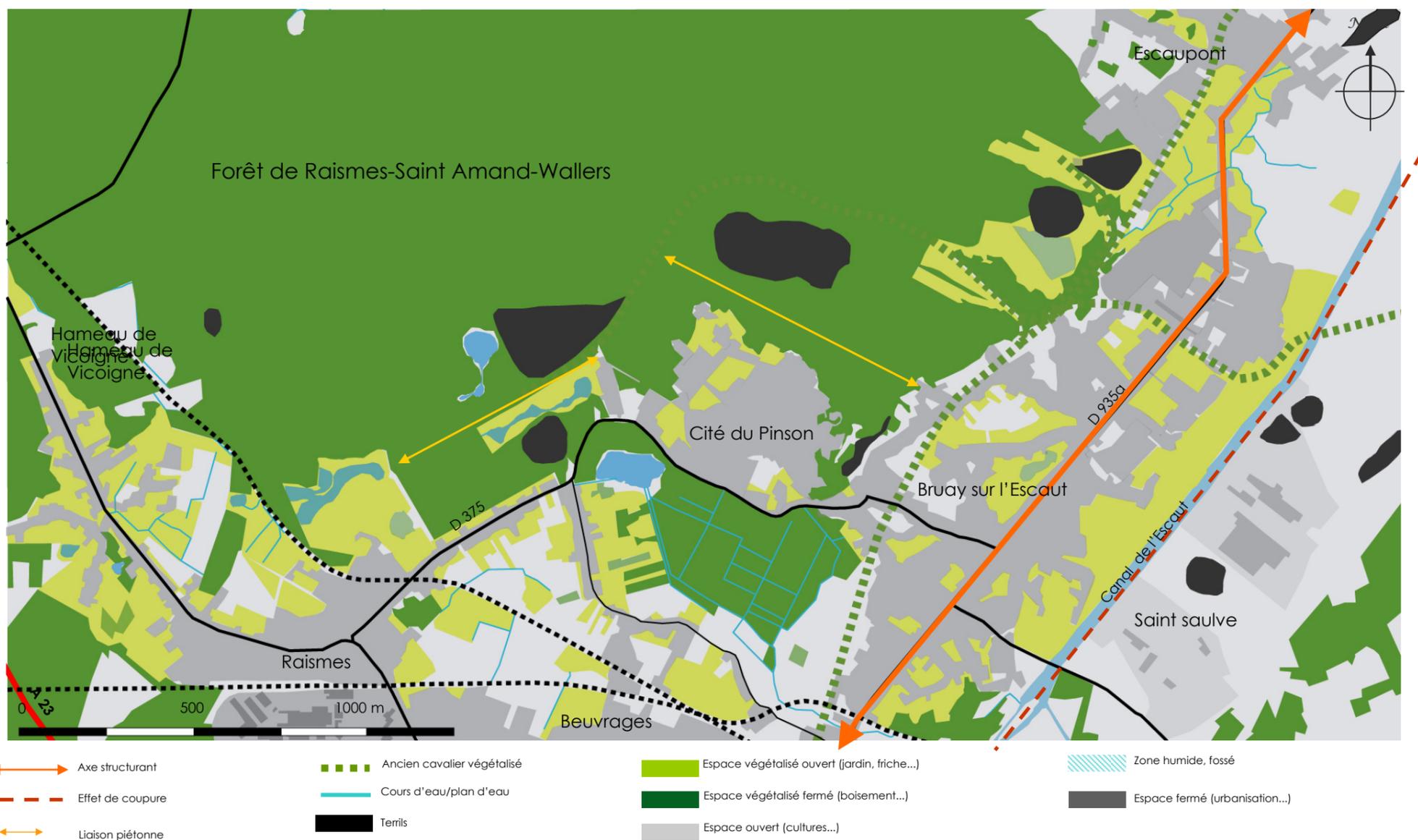


Cité Sabatier

Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escoutpont

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.2 Structures et identités paysagères



Le territoire est à l'interface de deux grands paysages, cette position donne alors au site une richesse particulière, avec des situations très différentes allant des paysages fermés de la forêt aux paysages s'ouvrant en bordures de l'Escaut, en passant par des zones de pâtures bordés de haies. A ce phénomène d'ouverture, s'associe le relief et l'hydrographie, accentuant la richesse des situations et ambiances. L'EPMR occupe en effet le versant ouest de la plaine de l'Escaut qui remonte en pentes douces vers la forêt.

L'EPMR est organisé en bandes parallèles à l'Escaut. Ainsi se succèdent d'Est en Ouest : l'Escaut et ses prairies humides, plusieurs pôles urbains reliés entre eux par une urbanisation linéaire et le massif forestier de Raismes-Saint Amand-Wallers. Il existe peu de perméabilité entre ces différentes « bandes », peu de liaisons transversales. La cité du Pinson occupe un promontoire en lisière de forêt, ce qui lui confère un environnement particulièrement remarquable.

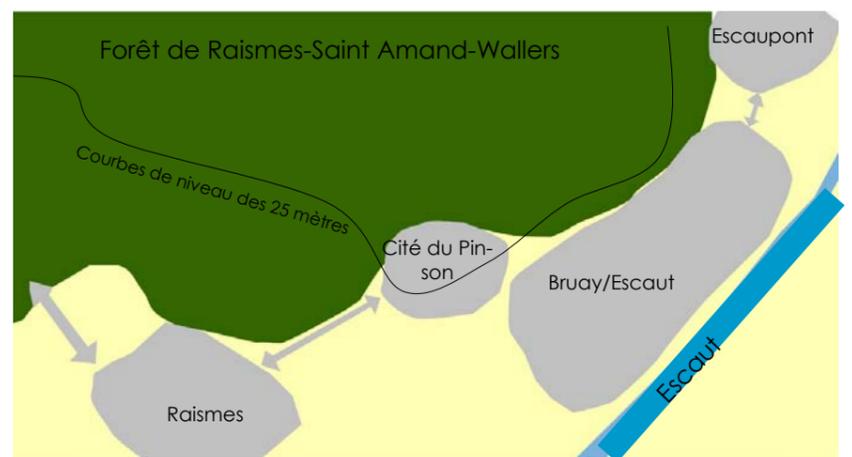


Schéma d'organisation de l'EPMR



Prairie humide le long de l'Escaut



Cultures sur fond boisé



Industries aux berges de l'Escaut

Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

Les éléments d'intérêt patrimonial issus de l'activité minière sur cet EPMR sont peu nombreux (en comparaison avec d'autres EPMR) mais néanmoins diversifiés. En effet, de la cité-jardin du Pinson Ancienne, exceptionnelle d'après l'inventaire, au camus de la cité Thiers Nouvelle, l'EPMR présente un véritable catalogue de l'habitat minier sur 13 cités différentes.

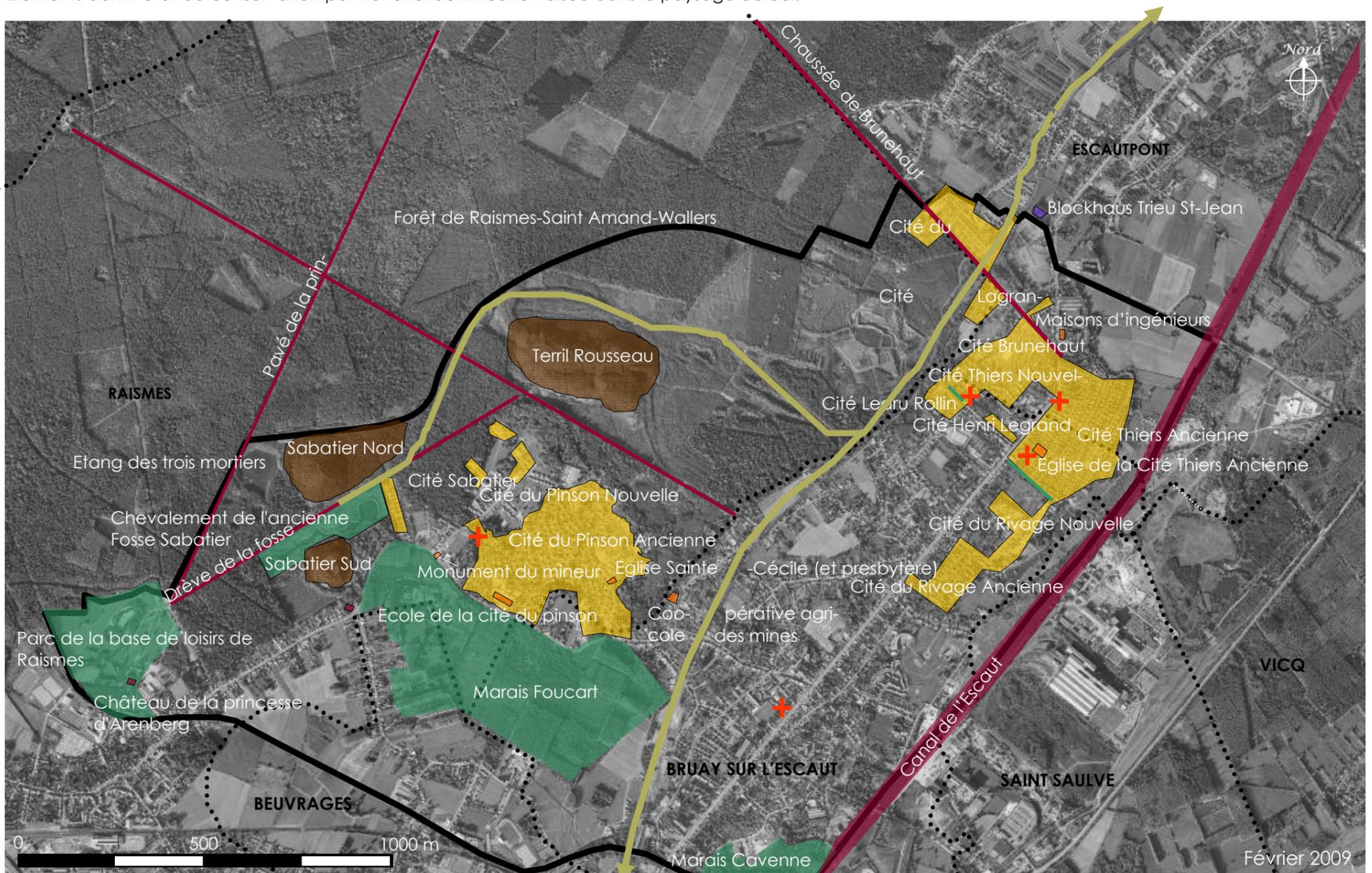
Les terrils sont intacts, mais leur position dans le massif forestier ne les rend pas toujours visibles. Les deux terrils Sabatier et le Terril Rousseau offrent des très beaux panoramas. Seule la fosse Sabatier est encore facilement perceptible, avec la conservation du chevalement du puits n°2.

Le réseau de cavaliers est aussi bien présent, en grande partie aménagé en voies piétonnes, l'artère principale étant la ligne Somain-Péruwelz.

La particularité de cet EPMR est aussi d'avoir un patrimoine végétal très riche, la forêt de Raismes-Saint Amand-Wallers et ses nombreuses drèves en étoiles, l'Escaut, ses berges et ses prairies humides sont deux éléments structurants participant à donner une identité très forte au site. Cloisonné par la végétation ou l'urbanisation linéaire des grands axes routiers, l'EPMR ne propose que peu de recul et les vues y sont plutôt courtes. Les éléments d'intérêt patrimonial ne se découvrent donc qu'au dernier moment.

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.



Éléments liés à l'exploitation minière

- Production
- Terrils
- Infrastructure
- Habitat
- Equipement collectif ou autre
- Presbytère

Éléments non liés à l'exploitation minière

- Patrimoine naturel et paysager
- Habitat/commerces/autre
- Equipement

- Limite de l'EPMR (détaillée en synthèse)
- Limite communale

Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (suite)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE		NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES	
Production	Fosse		Fosse n°2	RAISMES			
	Chevalement		Chevalement de l'ancienne Fosse Sabatier (puits n°2)				
Infrastructure	Cavalier		Cavalier 851	RAISMES			
			Cavalier 941			WALLERS	
			Cavalier 995				
	Ouvrage d'art		Cavalier 788	BRUAY-SUR-L'ESCAUT		FRESNES-SUR-ESCAUT	
			Cavalier 829			RAISMES	
			Cavalier 980			SAINT-SAULVE	
Patrimoine naturel et paysager	Affaissement		Etang des trois mortiers	RAISMES		Au pied du terril Sabatier 175	
			Base de loisirs de Raismes			Aménagements autour du château de la Princesse	
	Arbre remarquable		Peupliers, chênes,,	RAISMES		Au pied du terril Sabatier 174	
			Hêtres en maillage et sujets seuls			De nombreux sujets remarquables abritent les habitations donnant presque un caractère forestier à la Cité du Pinson Ancienne	
			Alignement de platanes	BRUAY-SUR-L'ESCAUT		Le long d'un cavalier en bordure de la Cité Henri Legrand	
			Alignement de platanes			Cité Thiers Nouvelle	
Terrils	Terril nature		Sabatier Nord plat/ T 175a	RAISMES			
	Terril nature, mémoire et loisirs		Sabatier Nord/ T175				
			Sabatier Sud/ T174				
Terril monument, nature et loisirs		Terril Rousseau/ T 176					
Equipement	Monument commémoratif		Monument du mineur				
	Coopérative agricole		Ferme		BRUAY-SUR-L'ESCAUT		
Habitat	Exceptionnelle	Cité jardin	Cité du Pinson Ancienne				
		Cité pavillonnaire	Cité Thiers Ancienne	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	ESCAUTPONT		
	Remarquable	Cité pavillonnaire	Cité Sabatier	RAISMES			
		Cité pavillonnaire	Cité Brunehaut	ESCAUTPONT			
		Cité jardin	Cité du Rivage Ancienne	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	ESCAUTPONT		
	Témoin	Cité moderne	Cité Thiers Nouvelle				
		Cité moderne	Cité du Mont de Sable	RAISMES			
		Cité moderne	Cité du Pinson Nouvelle				
		Cité moderne	Cité du Trieu St-Jean		ESCAUTPONT		
		Cité pavillonnaire	Cité Lagrange				
		Cité moderne	Cité Ledru Rollin	BRUAY-SUR-L'ESCAUT			
		Corons	Cité Henri Legrand				
Maison d'ingénieurs		Au bord de la D 935a	BRUAY-SUR-L'ESCAUT				
Equipement collectif	Edifice religieux		Eglise de la Cité Thiers Ancienne	RAISMES			
			Eglise Sainte-Cécile (et presbythère)				
	Ecole		Ecole de la Cité du Pinson				
			Ecole de la Cité Thiers	BRUAY-SUR-L'ESCAUT			
			Ecole de la Cité Brunehaut	ESCAUTPONT			
	Sécurité Sociale Minière		Dispensaires SSM	RAISMES			
			Dispensaires SSM	BRUAY-SUR-L'ESCAUT			
Dispensaire SSM			ESCAUTPONT				
Dispensaire SSM							
Salle des fêtes		Salle des fêtes	BRUAY-SUR-L'ESCAUT				

Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

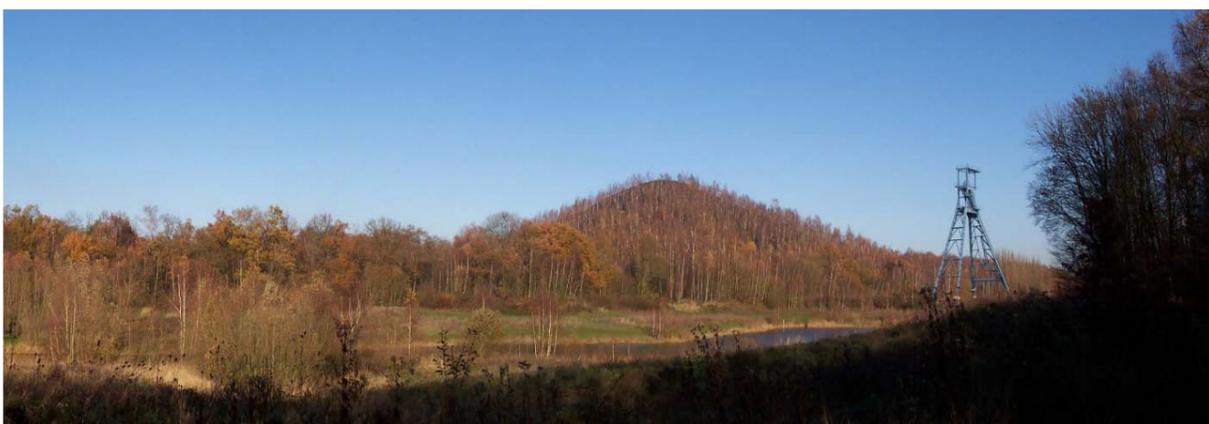
TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE					
CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE	NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Patrimoine naturel et paysager	Forêt/Bois	Forêt de Raismes-Saint Amand-Wallers	RAISMES S		Deuxième plus grand massif forestier de la région après la forêt de Mormal, à grande dominante de hêtre et de chêne.
		Pavé de la princesse			Drève offrant une longue perspective dans la forêt
		Drève de la fosse			Drève offrant une longue perspective dans la forêt
	Plan d'eau/Marais	Marais Foucart		BRUAY-SUR-L'ESCAUT	
		Marais Cavenne	BRUAY-SUR-L'ESCAUT		
	Parc-Jardin	Jardins aquatiques de la fosse 2 Sabatier			
Parc de la base de loisirs de Raismes					
Habitat	Château	Château de la princesse d'Arenberg	RAISMES		Château propriété de la mairie, aujourd'hui sans affection apparente et à l'abandon
Équipement collectif	Petit patrimoine culturel	Chapelle Notre Dame de Pitié			Petite chapelle à proximité du terril Sabatier 174 sur la D 375
Autres	Bâtiment militaire	Blockhaus Trieu St-Jean	ESCAUPONT		
	Voie romaine	Chaussée de Brunehaut			
	Voie d'eau	Canal de l'Escaut	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	SAINT SAULVE	

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

PRODUCTION



Ancienne fosse 2 de Sabatier et son chevalement

Dalle de visite de la fosse 2



2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

INFRASTRUCTURES



Anciens cavaliers aménagés en promenade piétonne et inscrits dans le tracés de la voie ferrée de Somain à Peruwelz.

PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER



Etangs de la base de loisirs de Raismes et étang des trois mortiers aux pieds du terril 175

TERRILS



Terril 175 vu du haut du Terril 174



Les deux terrils Sabatier



Terril Rousseau

Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Cité jardin exceptionnelle du Pinson Ancienne



Eglise Ste-Cécile et son presbytère



Vue aérienne de la Cité du Pinson ancienne et nouvelle. En arrière-plan, terril du lavoir Rousseau



Maison d'ingénieur et son parc



Cité pavillonnaire exceptionnelle Thiers ancienne



Eglise et place de la Cité Thiers Ancienne



Place de la Cité Thiers Ancienne et salle des fêtes

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Eléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Eléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Cité remarquable



Cité Sabatier



Cité du Rivage Ancienne



Cité Brunehaut

Cité témoin



Cité du Pinson Nouvelle



Cité du rivage nouvelle



Cité Lagrange



Cité du Trieu St-Jean

EQUIPEMENT



Ecole de la Cité du Pinson



Ecole de la cité Thiers



Ecole de la cité Brunehaut



Dispensaire SSM 679



Monument au mineur à l'entrée de la Cité du Pinson



Coopérative agricole des mines

Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER



Beaux sujets au pied du terril 174



Nombreux hêtres et chênes remarquables dans la Cité ancienne du Pinson



Alignement de platanes dans la cité Thiers nouvelle

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER



Forêt de Raismes-Saint Amand-Wallers



Pavé de la princesse



Etoile de Cernay



Drève de la fosse

Marais Foucart

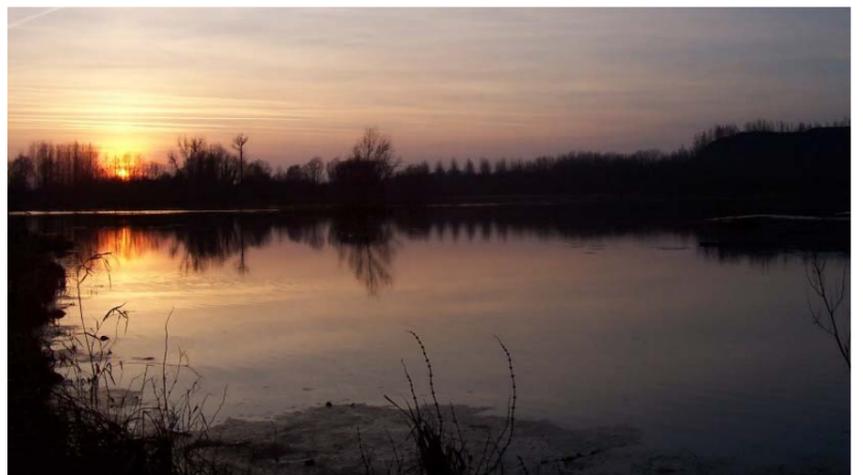
EQUIPEMENT COLLECTIF, HABITAT ET AUTRES



Voie Brunehaut, ancienne voie romaine



Canal de l'Escaut



Chapelle Notre Dame de Pitié sur la D 375



Château de la princesse d'Arenberg

Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

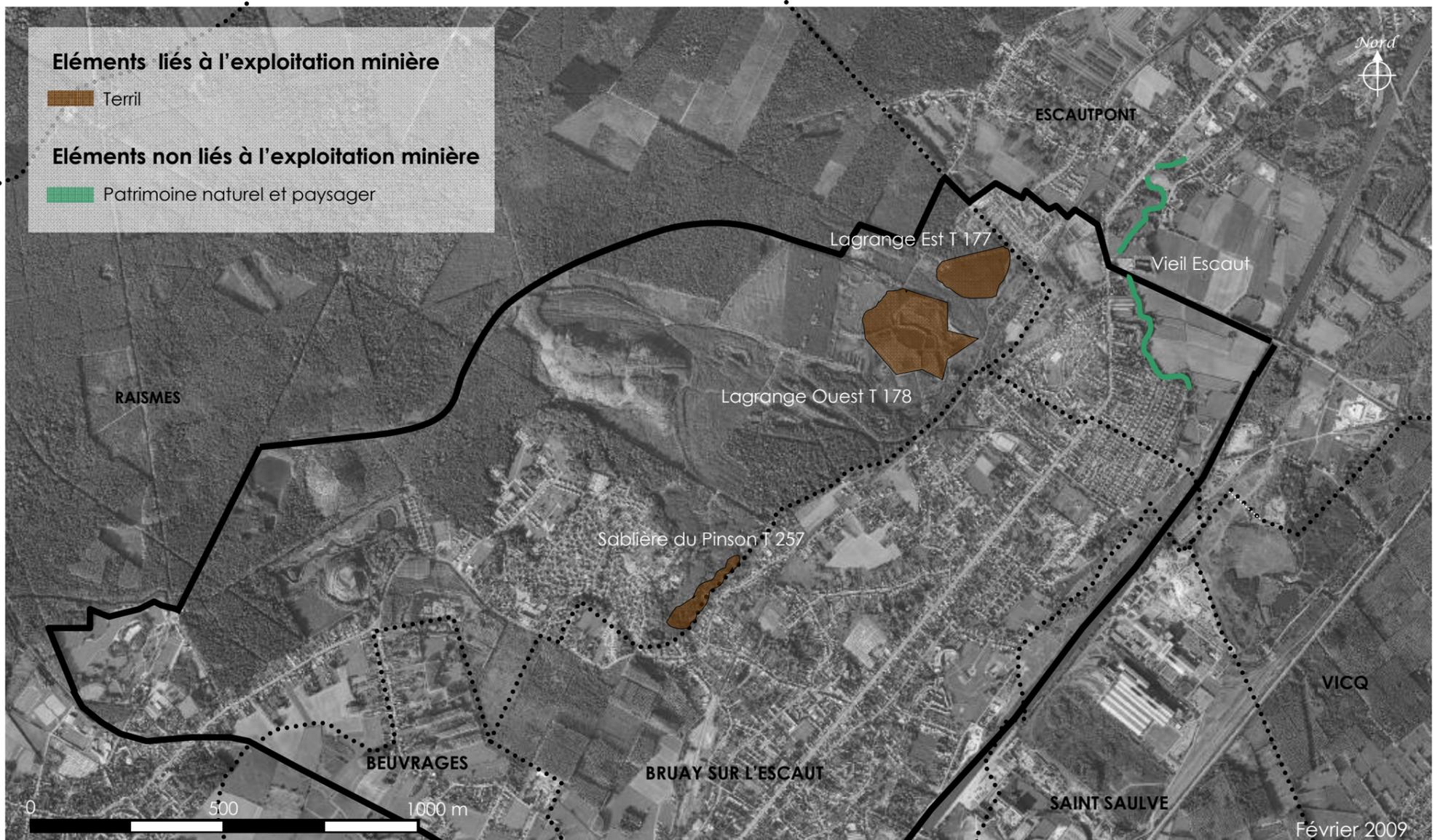
2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES OU TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induisent une identification difficile dans le paysage actuel.



CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE	NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Terril	Terril nature et loisirs	Sablière du Pinson T 257	RAISMES		Terril recouvert d'une végétation spontanée
		Lagrange Est T 177			Terril remodelé est planté par l'ONF
		Lagrange Ouest T 178			Terril remodelé est planté par l'ONF

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE	NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Patrimoine naturel et paysager	Rivière	Vieil Escaut	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	ESCAUPONT	Quelques bras morts sont encore perceptibles, mais ne permettent pas la compréhension du tracé original du cours d'eau.



Sablière du Pinson T 257



Lagrange Ouest T 178



Lagrange Est T 177



Vieil Escaut

Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

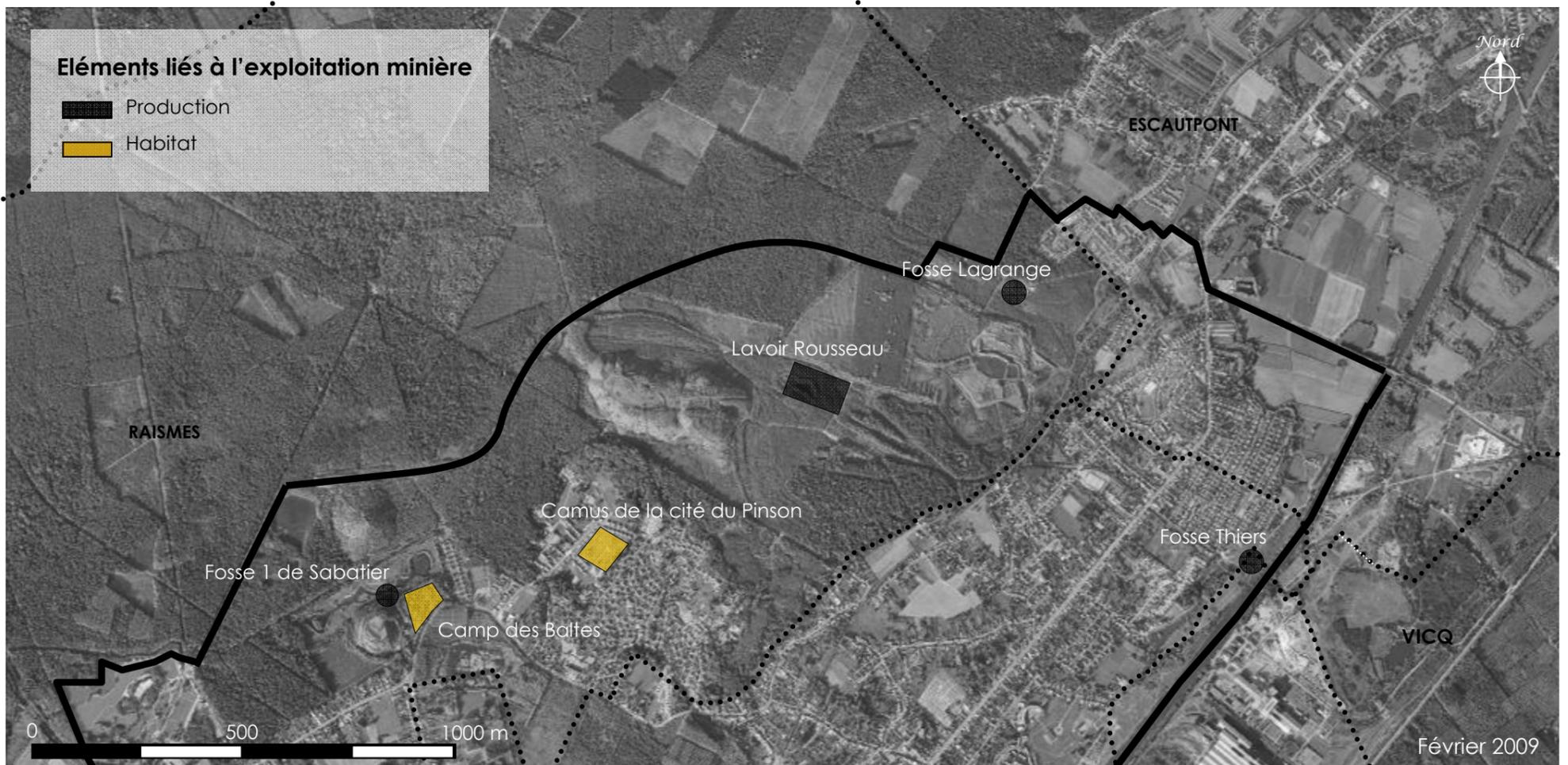
2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible.



ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE	NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Production	Fosse	Fosse 1 de Sabatier	RAISMES		Seul vestige de la fosse 1, la dalle de visite
		Fosse Thiers	BRUAY-SUR-L'ESCAUT		
		Fosse Lagrange			
Habitat	Usine	Lavoir Rousseau			
	Camus	Camus cité du Pinson	RAISMES		Bâti disparu, reste l'emprise
	Camp	Camp des Baltes			Emplacement envahi par la végétation, au pied du terril Sabatier Sud



Emplacement de la Fosse Thiers le long de l'Escaut



Blockhaus, le Trieu St-Jean



Emplacement des Camus dans la cité du Pinson



Terrain où se situaient les baraquements du camp des Baltes 32

Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible.



Emplacement de la Fosse Lagrange avant réaménagement (2007)

Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en février 2009

L'EPMR étant relativement cloisonné par la végétation et l'urbanisation linéaire, les vues y sont plutôt courtes. Seuls les points hauts permettent de saisir des vues sur plusieurs éléments d'intérêt patrimonial.

3 types de points de vues peuvent être distingués :

Panorama remarquable (sur l'EPMR et sur les EPMR voisins) :



Les deux terrils Sabatier T 175 et T 174 offrent tous deux un point de vue remarquable. Le T 175 permet une vue panoramique à 360°, mettant en valeur de nombreux éléments de l'EPMR. Le T174, plus plat en son sommet, offre une vue plus dégagée sur Raismes, le Marais Foucart....

Perspectives ou axes monumentaux



De nombreux axes peuvent être qualifiés de monumentaux, notamment les nombreuses drèves qui offrent de longues perspectives à travers la forêt (Pavé de la Princesse, Drève de la fosse, allée des Noisetiers...). La D935 représente aussi une belle perspective sur le terril T189 d'Anzin, et enfin la voie Brunehaut, ancienne voie Romaine, relie la cité du Trieu St-Jean au massif forestier, avec une belle perspective.

Cône de vue sur un ou plusieurs élément(s) d'intérêt patrimonial de l'EPMR



De nombreux points de vue on pu être mis en valeur, il s'agit le plus souvent de fenêtres offertes par une parcelle agricole dans l'urbanisation, sur un élément patrimonial, ou bien de rues offrant une perspective sur un élément (dans les cités). Sur les rives de l'Escaut des vues ouvertes sur la rive voisine permettent de mettre en scène d'énormes structures industrielles.



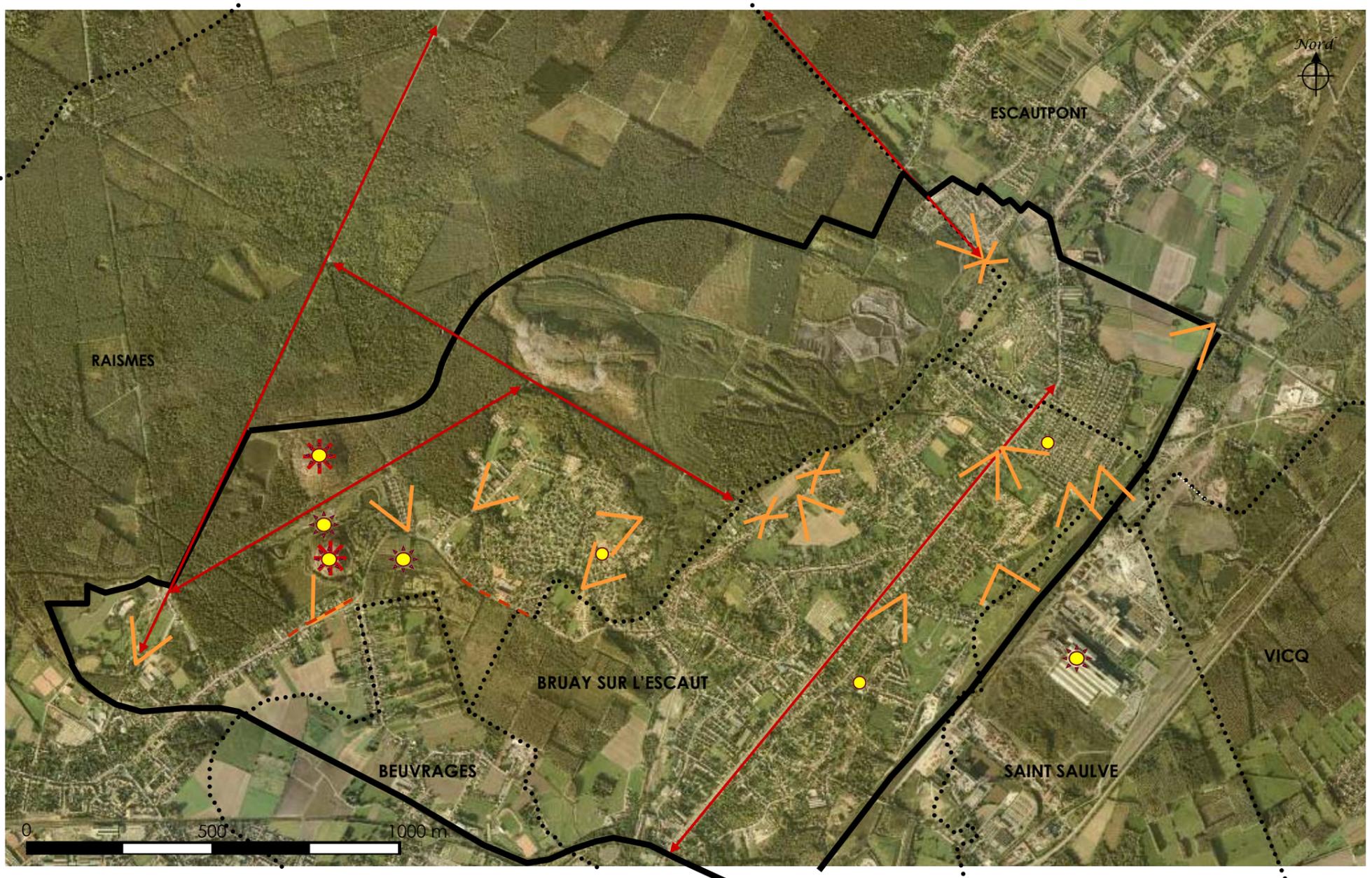
2 types de points de repère sont identifiés :



1. Les points de repères perceptibles depuis de nombreux endroits de l'EPMR, et au-delà. Il s'agit ici des terrils Sabatier 175 et 174, du chevalement de la fosse 2, de la peupleraie du marais Foucart et des industries du bord de l'Escaut.



2. Les points de repères perceptibles dans un périmètre plus restreint, bien souvent celui du quartier, essentiellement représentés par les églises.



Février 2009

Raismes · Bruay-sur-l'Escaut · Escautpont

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en février 2009

Panorama remarquable	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Terril Sabatier Nord T175	Raismes		Vue sur l'étendue de la forêt, le terril Rousseau, Saint Amand.
Terril Sabatier Sud T174	Raismes		Vue sur la partie Est de l'EPMR, la cité Sabatier, cité du Pinson, marais Foucart, Raismes, l'Escaut

Perspective et axe monumental	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Pavé de la princesse (Avenue de Raismes à Bruille)	Raismes		Perspective partant du château de la Princesse pour s'enfuir dans la forêt
Pavé de la fosse (Avenue de l'étoile de la Princesse à la place d'Armes)			Drève longeant l'ancienne fosse N°2 de Sabatier
Allée des Noisetiers	Bruay-sur-l'Escaut	Raismes	Drève passant à proximité de plusieurs éléments d'intérêt patrimonial et structurant la découverte du massif forestier
D935a			Axe routier offrant une perspective sur le terril 189 d'Anzin
Voie Brunehaut		Escautpont	Ancienne voie Romaine partant de la cité du Trieu St-Jean pour s'enfuir dans la forêt

Axe de découverte d'éléments d'intérêt patrimonial	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Rue Léopold Dussart	Raismes		Offrant de nombreuses vues sur les terrils Sabatier .
Rue Ch.Garcia	Bruay-sur-l'Escaut		Offrant une vitrine sur la cité du Pinson.

Point de repère à l'échelle de locale	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Eglise Sainte Cécile	Raismes		Eglise sur les hauteurs de la cité du Pinson
Eglise de la cité Thiers	Bruay-sur-l'Escaut		Monument visible dans la perspective de nombreuses rues de la cité

Point de repère à l'échelle de l'EPMR	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Terril Sabatier Nord	Raismes		Point le plus haut de l'EPMR
Terril Sabatier Sud			Deuxième point le plus haut de l'EPMR
Chevalement de la fosse 2 de Sabatier			
Peupleraies du marais Foucart		Bruay sur Escaut	
Industries des rives de l'Escaut	Saint Saulve		



Chevalement de la fosse 2 Sabatier



Départementale 935



Panorama Est du haut du terril Sabatier Nord T 175, la forêt de Raismes semble s'étendre à perte de vue.



Drève de la fosse



Panorama Ouest du haut du terril Sabatier Sud T 174, transition de la forêt aux prairies humides de l'Escaut.



Eglise de la cité Thiers



Vue sur la cité du Pinson et son école depuis la rue Ch.Garcia



Eglise Sainte Cécile de la Cité du Pinson.



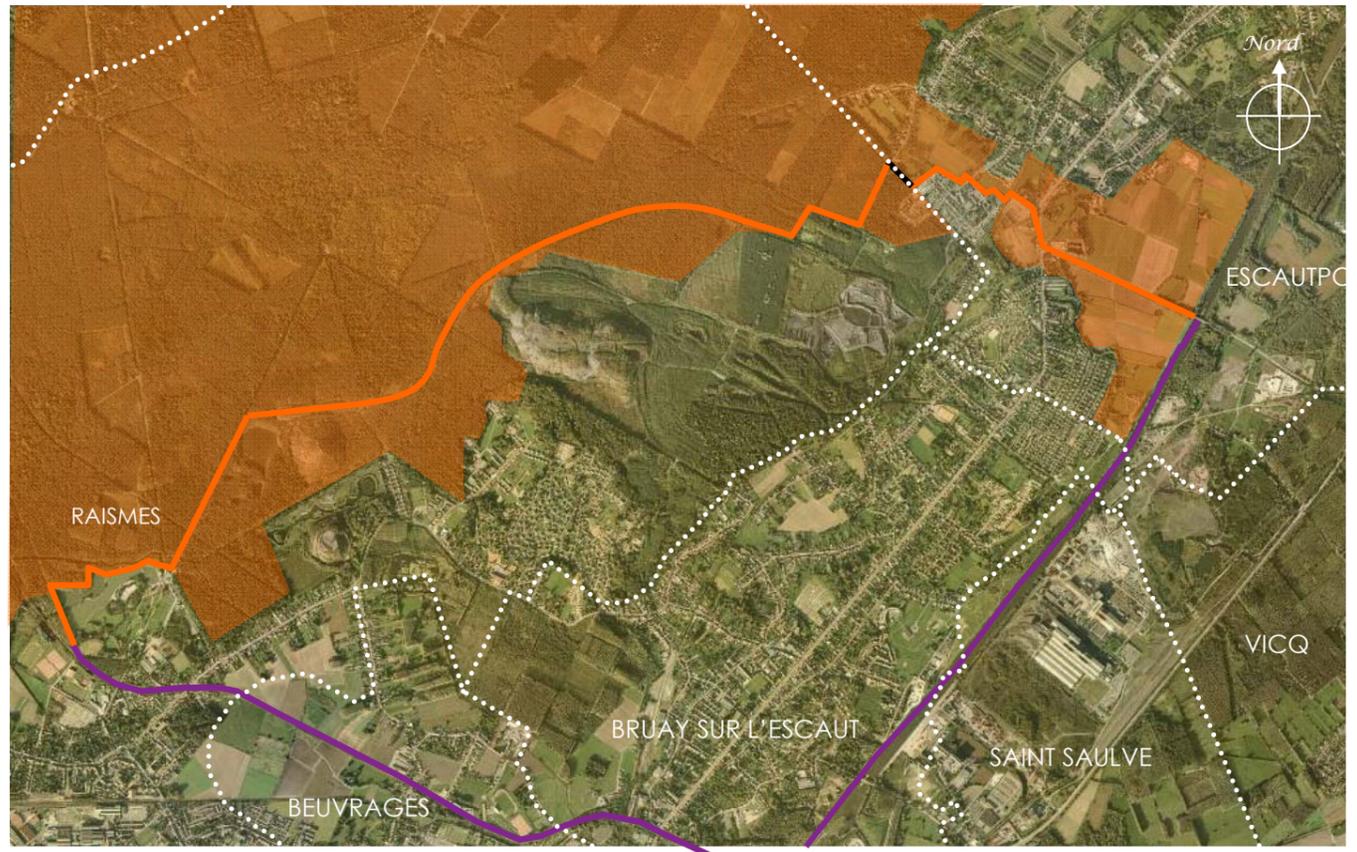
Depuis la rue L.Dussart

3.1 Limites

Les limites de l'EPMR se dessinent à partir de différents critères liés à la perception, l'histoire ou à l'occupation du sol :

- A l'Ouest, les limites de la base de loisirs de Raismes, les cavaliers reliant la fosse Sabatier au lavoir Rousseau ainsi que les limites des friches de la fosse Lagrange viennent limiter l'EPMR à travers le massif forestier.
- Au Nord, les lisières des cités du Trieu Saint-Jean et Brunehaut marquées par une coupure agricole vient fermer l'EPMR au niveau d'Escautpont.
- A l'Est, le canal de l'Escaut forme une limite franche, incluant les éléments miniers situés sur sa berge Ouest.
- Au Sud la voie ferrée coupe à travers champs pour formée un coupure entre le pôle minier et le centre bourg de Raismes.

-  Limite liée à la perception
-  Limite liée à une coupure physique ou une discontinuité (infrastructure)
-  Limite communale



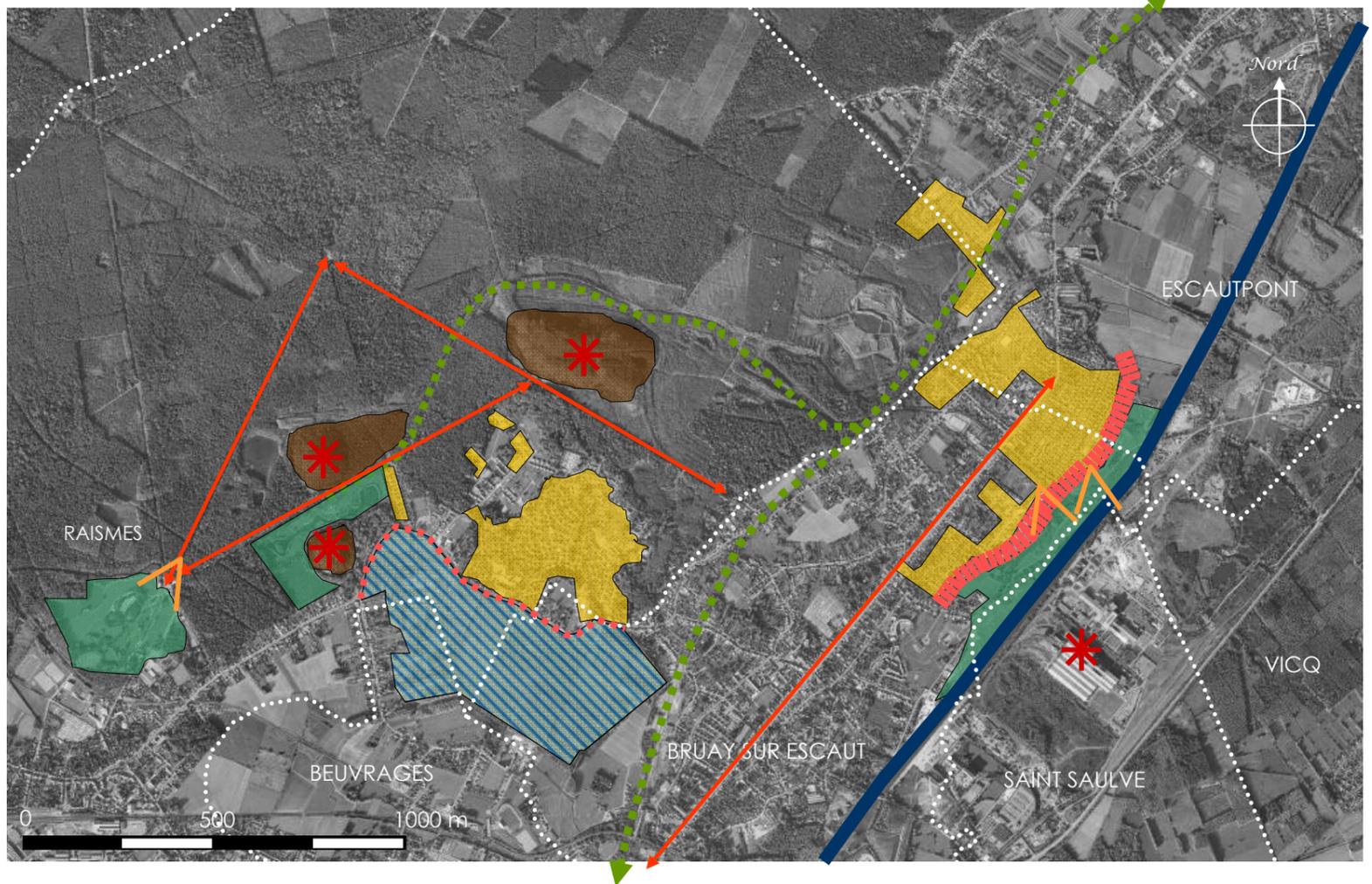
3.2 Caractéristiques principales de l'EPMR

L'une des plus grande qualité de cet EPMR est certainement la richesse arborée et le contact avec la forêt de Raismes-Saint Amand-Wallers. Ce caractère plutôt exceptionnel offre des situations très intéressantes, points de vues remarquables du haut des terrils, longues perspectives dans l'axe des Drèves, lisières...

L'Escaut canalisée et ses berges, offre aussi des situations intéressantes, notamment à proximité des Cités du Rivage et de la Cité Thiers.

Les cités minières sont pour la plupart très arborées, notamment la cité du Pinson dans laquelle de nombreux arbres remarquables confèrent aux lieux un cadre très agréables.

Entre ces deux grands éléments paysagers, de nombreux liens linéaires ou autres pourraient former un trame permettant de donner une unité à l'EPMR, (cavaliers, parcelles agricoles, marais Foucart...).



Éléments supports de la trame verte et bleue

-  Lisière/haie
-  Espace végétalisé ouvert (jardin, friche...)
-  Espace végétalisé fermé (boisement...)
-  Zone humide
-  Cours d'eau/plan d'eau
-  Ancien cavalier végétalisé
-  Ancien cavalier faisant partie de la ligne Somain-

Éléments de patrimoine bâti, urbain et paysager participant à l'identité de l'EPMR (éléments toujours perceptibles et compréhensibles dans le paysage actuel)

Sites liés à l'exploitation

-  Production
-  Terrils
-  Infrastructure
-  Habitat
-  Equipement collectif

Sites non liés à l'exploitation

-  Patrimoine naturel et paysager
-  Habitat/commerce



Points de repères

-  Point de repère à l'échelle de l'EPMR
-  Point de repère à l'échelle du hameau



Points de vue

-  Perspective ou axe monumental



-  Panorama remarquable



-  Cône de vue sur un élément d'intérêt patrimonial



-  Axe de découverte d'éléments d'intérêt patrimonial



-  Limites franches avec les zones de culture -poches agricoles participant à la valorisant d'éléments d'intérêt patrimonial et à la qualité paysagère de l'EPMR